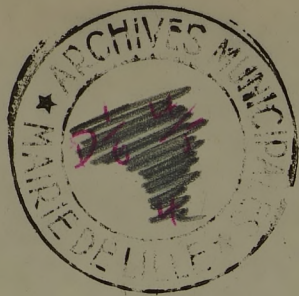


Procès Verbaux

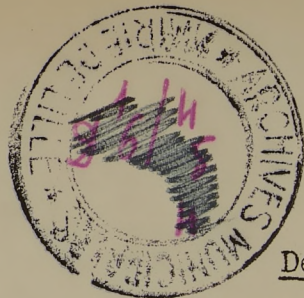
106/193



Commission des Services Publics

3<sup>e</sup> mandat Salengro 1935/1936  
mandat Saint Venant 1936/1940





Conseil d'Administration  
Réunion du 10 JUIL 1935  
M. PLANQUE

Deuxième Direction

Commission des Services Publics



Procès Verbal de la réunion du 10 Juillet 1935

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie le mercredi 10 Juillet 1935 à 10 heures 30 sous la présidence de M. Dehove, adjoint au Maire.

Présents : M.M. Bertrand, Conseiller Municipal; Dehove, adjoint au maire; Gisselaire, Conseiller municipal; Lecomte, conseiller municipal; Leroy, conseiller municipal; Martin, conseiller municipal; Rousseau, adjoint au Maire.

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux, Devos, sous-chef de bureau.

Excusés : M.M. Duez, conseiller juridique de la Ville de Lille; Domsin, adjoint au Maire; Willems, adjoint au maire; Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux Municipaux.

Absent : M. Brodel, conseiller municipal

En ouvrant la séance, M. l'adjoint Dehove souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la Commission et indique qu'il compte sur la collaboration dévouée de tous.

I° Service des Eaux

a) Usine d'Emmerin - Réfection des installations électriques.

La Commission émet un avis favorable à la passation d'un marché de gré à gré avec les établissements Sattler s'élevant à Frs 12.000.  
(Rapport envoyé à l'Administration Municipale)

b) Aménagement de captages aux Ansereuilles par la Société des Eaux du Nord.

Il est proposé

a) de soumettre la question à M. le Professeur Dollé et de lui demander son avis en ce qui concerne l'influence possible des pompes qui seront faits par la Société des Eaux du Nord, sur les captages de la Ville de Lille



b) de faire des réserves à l'enquête de façon à ce que la Ville puisse dans l'avenir et s'il y a lieu, faire valoir ses droits.  
(Dossier en retour au Service)

2° Service de la Propreté publique

a) Adjudication pour la fourniture de fourrages et d'articles de bourellerie et pour l'enlèvement des fumiers.

La Commission approuve le cahier des charges qui lui est soumis à cet effet.

(Dossier transmis à l'Administration Municipale).

b) pour la fourniture d'un camion automobile à benne basculante

La Commission est d'avis d'accepter les conditions imposées en vue de la fourniture dudit camion.

(Dossier en retour au service)

3° Cie des Tramways de Lille et de sa banlieue

a) Modification des voies de la ligne B implantée rue du faubourg de Tournai, entre le Pont Supérieur et la rue de Tournai.

Après explications de son président et en raison de la dépense à engager (60.000 frs environ) la Commission propose de maintenir le statu quo, en attendant qu'une étude soit faite en vue du doublement de la voie posée sur le Boulevard reliant la rue du Faubourg de Tournai et l'Avenue Julien Destrée.

(Dossier retourné au service)

b) Modification d'un aiguillage situé à l'angle de la rue d'Esquermes et du Boulevard Montebello.

Sur la proposition de son président, la Commission est d'avis de ne rien changer à la situation existante, les modifications envisagées étant de nature à entraîner des inconvénients.

(Dossier en retour au service)

c) Modification aux itinéraires des lignes E.P.N.

La Commission émet un avis favorable de principe au projet qui lui est présenté sous réserve a) qu'une étude préalable sera faite en vue de modifier le parcours actuel de la ligne K afin de desservir plus particulièrement le quartier du Vieux Lille b) qu'un projet de sectionnement des nouvelles lignes sera établi par la Compagnie et soumis à l'Administration, les prix actuels pour les différents parcours ne devant pas être augmentés.

(Dossier en retour au Service)



d) Modification des terminus des lignes E.L.C.D. à proximité des passages à niveau du chemin de fer de Lille à Béthune.

La Commission propose d'accepter les conclusions du rapport qui lui est soumis, notamment en ce qui concerne la dépense de 42.000 frs à imputer au compte de l'article 1er de l'avenant du 5 Septembre 1931.

(Rapport envoyé à l'Administration Municipale)

e) Prolongement des lignes d'autobus Nos 1 et 3 (propositions de la Compagnie)

Sur la proposition de son président, la Commission émet un avis favorable de principe sous réserve d'un examen de détail du projet soumis par la Compagnie.

(dossier en retour au service).

f) Projet d'un 3ème avenant à la Convention du 20 Août 1926.

M. l'adjoint Dehove fait un résumé de l'entretien qu'il a eu avec l'Administrateur de la Compagnie des Tramways tendant à prolonger de 20 années la durée de la concession.

La Commission prend acte de cette communication et demande qu'une copie de ce projet d'avenant soit adressé à chacun de ses membres pour étude complémentaire.

(dossier en retour au service).

4° - Station de pompage d'eau industrielle - Renforcement des installations électriques - Réception définitive.

Avis favorable à la réception des travaux et à l'approbation des décomptes définitifs.

(Dossiers envoyés à l'Administration Municipale)

La séance est levée à 12heures 35.

L. DEVOS

Soumis à M. l'adjoint Dehove  
II.7.1935  
P. COCHEZ

Vu :  
DEHOVE  
II.7.1935

Transmis à M. le Secrétaire Général  
II.7.1935  
P. COCHEZ



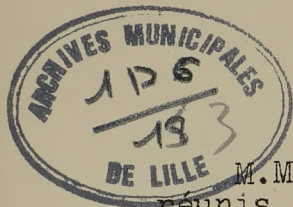


Deuxième Direction

Conseil d'Administration  
Réunion du 14 OCT 1935  
**M. PLANQUE**

COMMISSION des SERVICES PUBLICS

Procès-Verbal de la réunion du 10 Juillet 1935



M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 25 Septembre 1935, à 10 heures 30, sous la présidence de M. Dehove, adjoint au maire.

Présents : M.M. Bertrand, conseiller municipal; Dehove, adjoint au maire; Gisselaire, conseiller municipal; Rousseau, adjoint au maire.

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux; Devos, sous-chef de bureau; Duez, conseiller Juridique de la Ville; L. Martin, commis.

Absents : M.M. Domsin, adjoint au maire; Lecomte, conseiller Municipal; Leroy, conseiller municipal; Ph. Martin, conseiller municipal; Willems, adjoint au maire.

Excusés : M.M. Brodel, conseiller municipal; Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux Municipaux.

I°- Service des Eaux.-

a) Abandon d'une partie de la distribution d'eau potable sur le territoire de la Commune de Lambersart.

La Commission, après avoir entendu l'exposé de cette question, et examiné les conditions dans lesquelles la cession doit avoir lieu, au profit de la Société des Eaux du Nord, donne un avis favorable.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

b) Demande de M. Vandamme, Brasseur, à Lille, tendant à l'exonération de la redevance qu'il doit aux termes de son abonnement.

La Commission décide de s'en tenir aux stipulations du contrat d'abonnement, et propose de rejeter la demande de M. Vandamme. Dossier retourné au Service.

2°- Services Concédés - Application des décrets-lois.

Le Président met la Commission au courant de la question posée par les décrets-lois pour les entreprises assurant des Services Concédés, notamment en ce qui concerne la distribution du gaz et de l'électricité.



Après avoir entendu l'exposé de la situation, la Commission décide que l'étude de l'application des décrets-lois sera poursuivie, et que la société distributrice d'électricité devra être invitée à faire un effort pour réduire, autant que possible, le prix du courant destiné à l'éclairage public.

dossier retourné au service.

3° Collecte des ordures ménagères.

Le Président fait l'exposé de la question posée par la dénonciation du contrat passé avec l'Entreprise Collin et prie M. le Doyen Duez, Conseiller Juridique de la Ville de développer le point de droit relatif au rachat des installations du concessionnaire.

La Commission fait siennes les conclusions de M. Duez qui estime que la Ville peut à son gré racheter ou ne pas racheter les installations et qu'elle ne devrait aucune indemnité au concessionnaire dans cette dernière hypothèse.

dossier retourné au Service.

4° Tramways: Projet de 3ème avenant, Application des décrets-lois.

La Commission après avoir entendu l'exposé des pourparlers engagés avec la Compagnie décide que ceux-ci seront poursuivis et que l'avis de l'Administration Municipale et de l'Autorité Supérieure sera demandée sur certains points concernant l'application des décrets ou la prorogation de la durée de la concession.

dossier retourné au service.

Séance levée à douze heures vingt.

L. MARTIN

Soumis à M. l'Adjoint Dehove

27/9/35  
P. Cochez

Dehove 3/10/35



Conseil d'Administration  
Réunion du 25 NOV 1935  
M. PLANQUE



2ème Direction

Commission des Services Publics

Procès-verbal de la réunion du 30 Octobre 1935

M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 30 Octobre 1935, à dix heures 30, sous la présidence de M. Dehove, adjoint au Maire.

Présents : M.M. Bertrand, Conseiller municipal; Dehove, adjoint au Maire; Leroy, Conseiller municipal; Ph. Martin, Conseiller municipal; Rousseau, adjoint au Maire; Willems, adjoint au Maire.

Etaient en outre présents :

M.M. Cochez, Directeur des Travaux municipaux, et Martin, commis.

Absents : M.M. Gisselaire, Conseiller municipal; Lecomte, Conseiller municipal.

Excusés : M.M. Brodel, adjoint au Maire; Domsin, adjoint au Maire; Duez, conseiller juridique de la Ville; Fauvet, adjoint au directeur des Travaux municipaux.

1° Service des Eaux.

Après avoir pris connaissance d'une lettre de M. Kestelyn, demeurant à Lille, 244 rue Pierre Legrand, qui demande l'exonération d'une redevance de 1.769 Frs pour consommation d'eau et explique que cette consommation importante est due à une fuite qui s'est produite à l'intérieur de son immeuble, la Commission donne un avis défavorable.

Dossier retourné au Service.

2° Tramways. Projet de 3ème avenant à la Concession.

La Commission, après avoir pris connaissance de la décision du Conseil d'Administration, et avoir entendu les explications données par son Président, estime qu'il n'y a pas lieu de poursuivre l'étude des propositions qui lui ont été soumises. Rapport envoyé à l'Administration Municipale.

Utilisation des économies réalisées en application des décrets-lois.

Après un échange de vues, la Commission décide que des pourparlers seront engagés avec la Compagnie en vue de l'utilisation des économies pour la construction de nouvelles voitures et l'exécution de travaux d'amélioration des voies et qu'une intervention



en ce sens devra être faite auprès de l'autorité préfectorale.

Dossier retourné au Service.

3° Compagnie Continentale du Gaz. Exploitations lilloises de gaz et d'électricité. Avenant à la concession pour la distribution du gaz, en application des décrets-lois.

La Commission, après avoir entendu l'exposé de cette question fait par son Président, donne un avis favorable au projet d'avenant qui lui est soumis.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

4° Voie publique (circulation). Examen d'une demande de création d'un sens unique dans la rue Alphonse Colas.

La Commission donne un avis favorable au projet.

Dossier retourné au Service.

5° Carrières de Maupertus. Suppression de la voie ferrée des Flamands.

La Commission prend connaissance des propositions faites par diverses entreprises pour le démontage de la voie et donne un avis favorable à l'adoption de celles de M. Georges Dupont Entrepreneur à Casqueville.

Séance levée à 12 heures 15.

L. MARTIN.

Soumis à M. l'Adjoint Dehove  
2-II-35  
P. COCHEZ.

Vu,  
7-II-35  
P. DEHOVE.



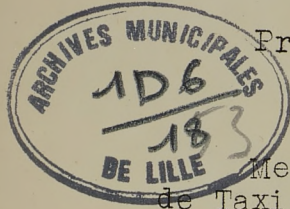


Conseil d'Administration  
Réunion du 25 NOV 1935  
M. PLANQUE

N° 91

Services Publics

Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis



Procès verbal de la réunion du 31 Octobre 1935

Messieurs les Membres de la Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis se sont réunis le 31 Octobre 1935 à 11 h. à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Etaient présents: MM. Dehove, Adjoint au Maire  
le Dr. Dupret de l'Orientation Professionnelle.  
Huyghe, Délégué chauffeur  
Lesaffre Inspecteur s/Chef de Police  
Dufloot, Inspecteur voyer remplaçant  
Cöchez, Directeur des Travaux

Absents : MM. Bour, Conseiller Municipal  
Gromilliers, Délégué Chauffeur.

1° Le procès verbal de la réunion du 30 Août 1935 est adopté sans observation.

2° Afin de pouvoir obtenir des candidats les garanties suffisantes pour l'emploi de chauffeur de taxi, M. l'Adjoint Dehove propose :

a) de demander au service de la Police de faire pour chacun des candidats une enquête confidentielle ayant trait à l'honorabilité de l'intéressé.

b) de mettre à la disposition de la Commission une ou plusieurs voitures lesquelles seront conduites par les candidats sur un ou plusieurs parcours à envisager.

3° Sur 13 candidats convoqués, 8 dont les noms suivent se sont présentés devant la Commission

LERICQ Julien	demeurant à	Ronchin	88 rue Anatole France
DROULEZ Omer	id		117 rue du Centre
LOEZ Albert	id		14 Boulevard de l'Usine
LOISEAU Edouard	à	Hellemmes	40 rue Jules Ferri
PARANT Louis		Lille	9 rue Gantois
TISON Joseph		Lille	24 Ibis rue du Fg. de Roubaix
BOUTTEVILLE Léon		Hellemmes	1 rue Sadi Carnot
LEURETTE Maurice		Lambersart	7 rue de l'Avenir

.....



Tous ces candidats ont été reconnus aptes à l'examen médical et seuls Lericq Julien.- Loez Albert.- Parant Louis.- ont été admis aux examens professionnels.

D'autre part, Leurette Maurice ayant été condamné en 1920 à 15 jours de prison avec sursis et 5 F. d'amende pour ivresse coups et rébellion à agents; en 1930 à 8 jours avec sursis et 100 F. d'amende pour coups et blessures; en 1931 à 50 F. plus 5 F. d'amende pour blessures involontaires et infractions au Code de la Route; en 1933 à 25 F. d'amende avec sursis pour coups et blessures. Le 6 Septembre 1930 Procès verbal. Excès de vitesse avec auto. 5 F. Les 29 août 1931, 21 Novembre 1931, 18 août 1932, 13 Janvier 1934, 21 Avril 1934, à 5 et 2 F. d'amendes pour avoir loué des chambres dans des conditions illégales.

La Commission a estimé en application de l'article 171 du Code des Arrêtés Municipaux de refuser la délivrance du livret de chauffeur à Leurette.

Elle a décidé en outre :

a) de convoquer lors de la prochaine réunion MM. Droulez, Loiseau, Tison, Bouteville afin de les interroger à nouveau sur les épreuves professionnelles.

b) de délivrer le livret de chauffeur à M. Lericq, Loez et Parant.

Séance levée à 14 Heures.

Le Secrétaire  
L. DUFLLOT,

Vu  
8/II/35  
Le Directeur des  
Travaux Municipaux  
P. COCHEZ

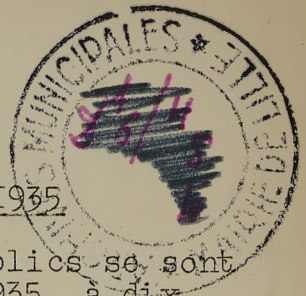
Vu :  
L'Adjoint délégué  
P. DEHOVE,

M. le Secrétaire Général  
15/II/35  
P. COCHEZ,





COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès verbal de la réunion du 20 Novembre 1935.

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 20 Novembre 1935, à dix heures 30, sous la présidence de M. Dehove, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Dehove, Rousseau, Willems, adjoints au Maire  
M.M. Bertrand et Martin, Conseillers Municipaux  
M.M. Cochez, directeur des Travaux Municipaux  
Duez, Conseiller Juridique de la Ville  
Martin, commis.

Excusés : M.M. Domsin, adjoint au Maire  
Brodell, Gisselaire et Leroy, Conseillers Municipaux  
Fauvet, Directeur adjoint des Travaux Municipaux

Absent : M. Lecomte, Conseiller Municipal.

Service des Eaux.

Adjudication pour fournitures. Désignation du bureau.

La Commission désigne M.M. Bertrand et Ph. Martin, Conseillers Municipaux, pour faire partie du bureau.

Forage de Wattignies. Réception de travaux.

La Commission décide que M.M. Bertrand et Martin, Conseillers Municipaux, visiteront l'installation accompagnés de M. le Directeur des Travaux, ou de son représentant, le 3 décembre 1935 à 14 heures.  
Dossier retourné au service.

Tramways.

Projet de 3ème avenant. Communication faite par la Compagnie.

Après que le Président eut exposé à nouveau les grandes lignes du projet présenté par la Compagnie et souligné la portée réelle de la modification proposée, la Commission, à la majorité, émet un avis de principe favorable à l'examen du projet sous réserve des précisions qui devront être demandées au sujet 1° de la capitalisation des capitaux à investir par la Compagnie dans les divers travaux à réaliser 2° du bénéfice annuel d'exploitation réalisé par la Compagnie.

Emploi des économies résultant de l'application du décret-loi du 16 Juillet 1935.

La Commission donne un avis favorable à l'examen d'un projet de création d'un carnet de tickets.

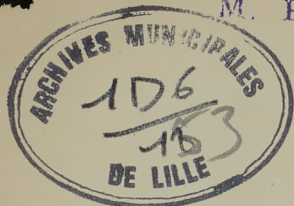
Soumis à M. l'adjoint Dehove  
21/II/35  
P. Cochez

Séance levée à 12 heures  
L. MARTIN

M. le Secrétaire Général  
28/II/35 P. Cochez



Conseil d'Administration  
Réunion du 22 FEV 1936  
M. PLANQUE



Commission des Services publics

Procès verbal de la réunion du 12 février 1936

M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 12 février 1936, à 10 h 30, sous la présidence de M. Dehove, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Dehove, Rousseau, Willems, adjoints au Maire  
M.M. Bertrand, Gisselaire, Ph. Martin, Conseillers Municipaux  
M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux;  
Courthéoux, Ingénieur du Service des Eaux;  
Devos, sous-chef de bureau;  
Duez, Conseiller Juridique de la Ville;  
Duriez, chef de bureau du service des eaux;  
Mlle Garemin, Chef du Contentieux  
M. Martin, Commis.

Excusés : M.M. Domsin, Adjoint au Maire, Fauvet, adjoint au Directeur des travaux

Absents: M.M. Lecomte et Leroy, Conseillers Municipaux.

Carrières de Maupertus, du Grand Castel et de Fermanville

A. Demande de résiliation de la concession faite par la Société Christiani et Nielsen, paiement des redevances d'exploitation.

Lecture est donnée du rapport présenté par le Service du Contentieux; la Commission après en avoir délibéré donne un avis favorable à un projet de règlement comportant une remise partielle de la dette, et rejette la demande de résiliation.

Rapport envoyé à l'Administration Municipale.

B. Voie des Flamands à Cherbourg. Travaux de démontage.

La Commission prend connaissance du rapport présenté par le Service à la suite des propositions de M. HUE et décide de transmettre ce rapport à l'Administration Municipale, avec avis favorable.

SERVICE DES EAUX

Augmentation du nombre des bouches d'incendie de 80 m/m

La Commission donne un avis favorable aux propositions du Service et décide qu'une demande de crédit sera faite lors de l'établissement du Budget Supplémentaire.

Dossier retourné au Service.



Renouvellement de la Convention avec le Syndicat de dessèchement des Marais de la Deûle.

La Commission estime que la Convention peut être renouvelée pour une année.

Dossier retourné au Service pour être mis au point.

Atelier d'entretien. Remplacement d'un tour.

La Commission décide que cette question fera l'objet d'un nouvel examen.

Dossier retourné au Service.

Réclamation Cousin. Infiltration d'eau.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier retourné au Service.

Réclamation Barrois. Sur moyenne de consommation.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier retourné au Service.

Réclamation Leperre, demande en réduction de redevance.

La Commission rejette la demande de M. Leperre et décide que le règlement doit être appliqué. Dossier retourné au service.

Réclamation Legrand. Demande en réduction de redevance

La Commission rejette la demande en réduction mais ne s'oppose pas à un règlement par fractions.

Dossier retourné au service.

SERVICE DU PAVAGE

Réfection et entretien du pavage à la suite d'ouverture de tranchées. Relèvement du montant de l'indemnité.

La Commission donne un avis favorable aux propositions contenues dans le rapport qui lui est soumis.

Dossier retourné au Service.

PROPRETE PUBLIQUE. Suppression des dépôts sur la voie publique.

Après avoir entendu l'exposé de la situation, des moyens envisagés pour la suppression des dépôts et des propositions faites par le constructeur du matériel destiné à remplacer ces dépôts, la Commission donne un avis de principe favorable aux mesures envisagées et à l'acquisition du matériel, étant entendu que celui-ci sera présenté à l'examen des Membres de la Commission.

Dossier retourné au Service.

Tramways Electriques de Lille et de sa Banlieue - 3è avenant.

En raison de l'importance de cette question la Commission décide de tenir une réunion spéciale samedi 15 février à 14 heures.

Séance levée à 12 h.20

L. MARTIN

Soumis à M. l'adjoint Devove

14/2/36 P. COCHEZ

VU:

DEHOVE 15/2/36



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Réunion du 15 Février 1936



La Commission des services publics au cours de sa séance du 12 Février a décidé de tenir une réunion spéciale le 15 Février, à 14 heures en vue d'examiner le projet de 3e avenant proposé par la Compagnie des Tramways Electriques de Lille et sa Banlieue.

Commencée à 14 heures la séance a pris fin à 16 heures 15.

Etaient présents : M. Dehove, Rousseau, Willems, adjoints  
Bertrand, Gisselaire, Leroy, Martin,  
Conseillers Municipaux.

Assistaient également à la réunion à titre consultatif,  
M. le Doyen Duez, Conseiller Juridique; MM. Cochez, Directeur des  
Travaux Municipaux; Martin, commis.

Après avoir exposé dans le détail la liaison nécessaire entre les événements de janvier février 1936 - grève de tramways - et le projet de troisième avenant, M. l'Adjoint Dehove donne lecture des correspondances reçues de l'Administrateur de la Compagnie; puis il demanda à la Commission d'examiner les dispositions complémentaires du projet de troisième avenant sur lequel la commission a déjà formulé son avis.

Les articles 5 - 2e alinéa - et 6 fait alors l'objet d'une étude approfondie.

Après discussion ces textes furent adoptés après complément de l'article 6 par ces mots : "soit la baisse de l'index tramway au dessous du palier 9"

M. Louis Leroy a déclaré s'abstenir pour la raison que la Commission n'avait pas été appelée à délibérer et à donner son avis pendant la période des pourparlers ouverts entre le Préfet, la Ville, la Compagnie et le Personnel.

M. Willems a voté contre.

Les autres membres de la Commission ont donné leur approbation parce qu'ils ont estimé qu'il était impossible d'agir différemment.

15/2/36

Conseil d'Administration  
Réunion du 22 FEV 1936  
M. PLANQUE

signé: DEHOVE,



COMPAGNIE DES TRAMWAYS ELECTRIQUES DE LILLE

ET DE SA BANLIEUE

3ème Avenant  
à la Convention du 20 Août 1926



Entre les soussignés :

M. Roger Salengro, Député-Maire de la Ville de Lille, agissant au nom de cette ville en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du

d'une part;

et M. Jean Maurice Bourteau, Administrateur délégué de la Compagnie des Tramways Electriques de Lille et de sa Banlieue, agissant au nom de cette Compagnie en vertu de la délibération du Conseil d'Administration en date du

d'autre part;

Il a été dit et convenu ce qui suit :

Article 1er. - Le programme de modernisation du matériel roulant, tel qu'il a été prévu par l'article 1er de l'avenant du 2 Mai 1935, sera complété de la manière suivante :

1°- par la construction de 20 voitures de la série 800,

2°- par la modification de 59 voitures de la série 900 dont les moteurs seront renforcés et l'aménagement intérieur amélioré.

Article 2. - La Compagnie des Tramways Electriques de Lille et de sa Banlieue s'engage d'ores et déjà à effectuer également à ses frais le déplacement des voies des lignes E, C, L et D qui sera nécessité par la construction des passages supérieurs projetés sur les routes nationales N° 17 et 25 et le C.I.C. N° 147 par suite de la suppression des passages à niveau du chemin de fer du Nord.

Si, par suite de circonstances indépendantes de la volonté de la Compagnie, les projets de suppression des passages à niveau n'étaient pas réalisés, ou si l'intégralité de la dépense afférente à leur réalisation, y compris le déplacement des voies, était supportée par d'autres collectivités, la possibilité de reporter la dépense correspondant à ces déplacements sur d'autres travaux d'aménagement du réseau pourrait être envisagée, d'accord entre la Ville et la Compagnie.

La Compagnie s'engage également à effectuer à ses frais le déplacement de ses voies et lignes aériennes nécessité par la substitution à la passerelle de Ronchin du passage inférieur projeté.



Article 3.- La Compagnie des Tramways Electriques de Lille et de sa Banlieue s'engage dès maintenant à solliciter la concession de l'exploitation du prolongement d'environ 1.500 mètres de la ligne D jusque dans le Faubourg des Postes; à exécuter ce prolongement et à l'exploiter à ses risques et périls dès que le passage au-dessus des voies du Chemin de Fer du Nord aura été réalisé.

Article 4.- La Compagnie des Tramways Electriques de Lille et de sa Banlieue s'engage, sous réserve de l'application du décret du 19 avril 1934 relatif à la coordination, à solliciter la concession d'un prolongement de sa ligne K sur une longueur d'environ 2 kilomètres en vue de donner accès, par cette ligne, au nouvel aéroport de Marcq.

Article 5.- Pour permettre à la Compagnie de rémunérer dans l'avenir les capitaux investis dans les travaux ci-dessus indiqués la concession de la Compagnie des Tramways Electriques de Lille et de sa banlieue est prorogée jusqu'au 31 Décembre 1973.

La Compagnie portera le produit du compte spécial créé en vertu des dispositions de l'article 2 du décret-loi du 16 Juillet 1935 au crédit du Fonds de Renouvellement institué par l'article 10 de la convention du 20 Août 1926.

Article 6.- Si les prélèvements temporaires stipulés par le décret-loi du 16 Juillet 1935, modifié par la loi de finances du 31 Décembre 1935 venaient à être supprimés en totalité ou en partie, ou si par le jeu normal de la formule d'index tramway on était conduit à faire application du palier 8 du barème des prix ou d'un palier inférieur il est formellement convenu que des aménagements de tarifs seraient immédiatement recherchés pour retrouver des ressources équivalentes et mis en application dans le mois qui suivra soit la suppression, soit la réduction de ces prélèvements.

Article 7.- Les frais de timbre, d'enregistrement et d'insertion au Journal Officiel du présent avenant seront supportés par la Compagnie des Tramways Electriques de Lille et de sa Banlieue.

Fait en double à Lille, le





Conseil d'Administration  
Réunion du 2 - AVR 1936  
M. PLANQUE

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Procès Verbal de la réunion du 26 Mars 1936

MM. les membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille le jeudi 26 Mars 1936 à 10 h. 30 sous la Présidence de M. Dehove, Adjoint au Maire.

Présents : MM. Dehove et Willems, adjoints au maire  
MM. Bertrand, Gisselaire, Leroy, Martin, Conseillers Municipaux;

Excusés : MM. Domsin et Rousseau, adjoints au maire  
M. Fauvet, Adjoint au Directeur des Travaux

Absent : M. Lecomte, Conseiller Municipal

Etaient également présents à cette réunion : MM. Cochez, Directeur des Travaux municipaux; Duez, Conseiller Juridique de la Ville; Melle Garemon, Chef du Contentieux, M. Duriez, chef de bureau au Service des eaux; M. Martin, Commis.

1° Service des Eaux :

a) Fourniture de désincrustant. Marché.- La Commission donne un avis favorable à la passation de ce marché.

b) Achat d'un tour : La Commission après avoir pris connaissance du rapport du service donne un avis favorable à l'achat d'un tour Ernault sous réserve que les conditions dans lesquelles la fourniture sera effectuée soient de nouveau examinées avec le fournisseur pour obtenir soit une diminution de prix soit la fourniture gratuite des accessoires indispensables.

c) Fourniture de charbon à l'usine élévatoire. Cahier des Charges: La Commission approuve le texte du cahier des charges qui lui est soumis.

d) Fourniture de tuyaux, raccords, appareils de fontainerie, robinets vannes et accessoires. Cahier des charges. La Commission approuve le texte du cahier des charges qui lui est soumis.

e) Captages d'Emmerin. Règlement d'honoraires de travaux.

La Commission donne un avis favorable au règlement d'honoraires proposé.





f) Redevance annuelle pour consommation d'eau

Demande de mise en non valeur par la Commission administrative des Hospices. La Commission estime que le règlement doit être appliqué.

Dossiers A.B.C.E.F. adressés à l'Administration Municipale.

2° Propreté Publique

a) Location d'un hangar rue Lamartine. : La Commission estime que cette question doit être étudiée en même temps que celle relative à la nouvelle répartition, dans la ville des dépôts du petit cantonnement. Dossier retourné au service.

b) Remise pour les voitures des cantonniers au Marché St Nicolas.

La Commission estime que cette remise doit être supprimée. Dossier retourné au service pour étude et propositions à faire.

c) Achat de matériel.- La Commission après avoir entendu l'exposé fait par M. l'adjoint Dehove, donne un avis favorable à l'acquisition d'une balayeuse ramasseuse Laffly.

Rapport envoyé à l'Administration.

3° Carrière de Maupertus, du Grand Castel et de Fermanville.

La Commission considère comme acceptable les propositions de la Société Christiani et Nielsen quant au règlement des sommes dues au titre de l'année 1935, sous réserve d'une mise au point de la question relative à la créance de cette société contre la Ville pour réparations aux installations.

Donne un avis défavorable au nantissement proposé en garantie des sommes dues pour les années 1935 et 1936.

Décide que le règlement des sommes dues au titre de l'année 1936 fera l'objet d'un nouvel examen.

Rapport adressé à l'Administration.

4° Entreprise Collin concessionnaire de l'enlèvement des ordures ménagères.

a) Application des décrets-lois en ce qui concerne les marchés de fournitures et de travaux.

Informée par M. le Directeur des contributions directes qu'elle était considérée comme adjudicataire d'un marché de



travaux, la Société A. Collin & Cie a demandé l'avis de la Ville.

M. le Doyen Duez consulté à ce sujet donne lecture de son rapport. Il estime que la Société Collin doit être considérée comme un concessionnaire de service public.

La Commission décide qu'une copie de ce rapport sera remise à l'Entreprise Collin.

Dossier retourné au Service.

b) Assurances Sociales et Allocations familiales.

Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par l'Entreprise Collin au sujet de l'augmentation des dépenses mises à sa charge par la délibération du Conseil Municipal en date du 4 Août 1934 et contenant une demande de révision de subvention, la Commission décide que cette question fera l'objet d'un nouvel examen.

Dossier retourné au service.

c) Modifications à apporter à l'usine d'incinération du Chemin de Bergues.

Invitée à organiser un service d'enlèvement spécial pour les poubelles de 200 litres de la propreté publique, la Société A. Collin et Cie répond par des propositions relatives à la modification du travail dans son usine d'incinération, modifications qui lui permettraient de se couvrir des frais qu'occasionnerait l'organisation d'un tel service d'enlèvement.

La Commission décide de saisir l'Administration Municipale de cette question.

Rapport adressé à l'Administration.

Séance levée à 12 heures 20.

L. Martin,

Soumis à M. l'Adjoint Dehove

27/3/36

signé: P. Cochez

Vu:

30/3/36

signé: Dehove

M. le Secrétaire Général

31/3/36

signé: P. Cochez,



Conseil d'Administration  
Réunion du 8 JUIN 1936

M. PLANQUE  
COMMISSION des SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du 20 Mai 1936

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 20 Mai 1936 à 10 heures 30, sous la présidence de M. Dehove, adjoint au maire.

Présents : M.M. Dehove, Rousseau, Willems, adjoints au maire;  
Bertrand, Gisselaire, conseillers municipaux.

Etaient également présents : M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux; Courthéoux, Ingénieur du Service des Eaux; et Martin, commis.

Excusés : M.M. Domsin, adjoint au maire; Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux; et Duez, conseiller juridique de la Ville.

Absents : M.M. Lecomte, Leroy, Ph. Martin, conseillers municipaux.

Distribution de gaz et d'électricité : Circulaire de la Fédération Nationale des Collectivités publiques électrifiées.

La Commission prend connaissance de la Circulaire adressée à M. le Maire de Lille, par la Fédération Nationale des Collectivités publiques électrifiées, visant la création d'un organisme de défense des intérêts des collectivités en ce qui concerne les distributions de gaz.

Après examen de la question, la Commission estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite aux propositions.

Carrières de Fermanville. Propositions de MM. Girard et Fossez (S.A.R.L.) à Saint Jacques de Lisioux.

La Commission après avoir pris connaissance du rapport qui lui est présenté estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite pour le moment, aux propositions des Etablissements Girard et Fossez, mais que néanmoins une étude financière de l'exploitation des carrières sera demandée aux Services des Finances, pour examen ultérieur de la question.

Dossier retourné au Service.

Service des Eaux.

a) Demande en réduction de tarif au bénéfice des familles nombreuses.

M. Bertrand, conseiller municipal, fait l'exposé de cette demande formulée au cours du Banquet des Familles nombreuses.

La Commission après en avoir délibéré, estime que cette question doit être placée sur un plan national. Elle estime que l'Administration Municipale ne saurait, sans créer un précédent grave, retenir la demande qui lui est présentée.



b) Réclamation Dehaussey. Cessation d'abonnements.

La Commission décide que le règlement doit être appliqué.  
Dossier retourné au service.

c) Réclamation Titren et Dufлот. Réparation de dommage.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

d) Distribution d'eau à l'Autorité Militaire. Tarif et Convention.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

e) Stérilisation de l'eau d'Emmerin. Emploi du chlore à l'état gazeux.

La Commission après avoir pris connaissance des rapports qui lui sont présentés donne un avis favorable à l'application du procédé et demande à M. l'Ingénieur du Service des Eaux de procéder, en collaboration avec le Service des Bâtiments, à une étude des installations à réaliser.

Dossier retourné au service.

f) Service de sécurité en cas de rupture de conduite. Organisation.

Le service est invité à soumettre des propositions en vue de l'organisation de ce service, avec l'aide éventuelle des Sapeurs-pompiers.

g) Achat d'un tour pour l'atelier d'entretien.

La Commission donne un avis favorable à la fourniture par la Maison Tampleu, de Lille, pour la somme totale de 20.000 Frs, d'un tour "Ernault" avec accessoires.

Séance levée à 12 heures 10

L. MARTIN

Vu et soumis à M. l'adjoint Dehove  
23 Mai 1936. P. COCHEZ

VU

DEHOVE. 26.5.36

M. le Secrétaire Général

27.5.36

P. COCHEZ.



Commission des Services Publics

Procès-verbal de la réunion du 27 Mai 1936

Conseil d'Administration  
Réunion du 20 JUIN 1936

M. PLANQUE

MM. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 27 Mai 1936 à 8 h 30 sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.



Présents : MM. Dehove, Domsin, Rousseau et Willems, adjoints au maire;  
MM. Gisselaire et Martin, conseillers municipaux.

Excusés : MM. Bertrand et Leroy, conseillers municipaux, Fauvet, adjoint au directeur des Travaux Municipaux.

Absents : M. Lecomte, conseiller municipal.

Etaient en outre présents à la réunion :

MM. Cochez, directeur des Travaux Municipaux,  
Duez, conseiller juridique de la ville,  
Devos, sous-chef de bureau.

1°- Entreprise Collin, concessionnaire de l'enlèvement des ordures ménagères.-

A- Demande de révision de la subvention par suite de l'exécution des lois relatives a) aux assurances sociales b) aux allocations familiales.

Après un exposé de la question par son Président, la Commission est d'avis de ne pas retenir la dite demande, estimant qu'il s'agit en fait de charges sociales s'appliquant à tous les entrepreneurs sans exception.

(Rapport transmis à l'Administration Municipale)

B- Modification des conditions de l'exploitation du service de l'enlèvement des ordures ménagères.

Les membres de la Commission après avoir entendu les explications fournies par leur président, chargent ce dernier et M. l'Adjoint Willems de se mettre en rapport avec l'entreprise Collin pour discuter de cette question.

2°- Service des Eaux - Demande d'exonération du minimum de la consommation d'eau pour 1936 par M. Louis Heimts, 1 rue Coustou.

La Commission émet un avis défavorable estimant qu'il en résulterait un précédent fâcheux, si la demande devait être prise en considération.

(Rapport transmis à l'Administration Municipale)

La séance est levée à 10 h. 30

Soumis à M. l'Adjoint Dehove

2-6-36

P. COCHEZ.

Le Secrétaire

p.i. L. DEVOS

M. le Secrétaire Général,

4-6-36

P. COCHEZ.

Vu :

3-6-36

DEHOVE





Conseil d'Administration  
séance du 29 JUIN 1936  
M. PLANQUE

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du 13 Juin 1936

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le samedi 13 Juin, à 10 heures 30, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents: M.M. Dehove et Willems, adjoints au Maire,  
Lecomte, conseiller municipal,  
Excusés: Domsin, adjoint au Maire,  
Bertrand et Martin, conseillers municipaux,  
Fauvet, adjoint au directeur des travaux  
Absents: Rousseau, adjoint au Maire,  
Gisselaire et Leroy, conseillers municipaux  
Etaient en outre présents à la réunion  
M.M. Cochez, directeur des travaux,  
Courthéoux, ingénieur du Service des Eaux  
Demenge, conducteur de travaux,  
Duez, conseiller juridique de la Ville  
Mlle Garemin, chef du Contentieux,  
M.M. Lefebvre, inspecteur du pavage,  
Martin, commis.

Services Publics :

Après avoir entendu l'exposé de son président et l'avis de M. le Doyen Duez, sur la situation des Services Publics concédés et des entreprises adjudicataires de travaux, au point de vue a) du relèvement des salaires, b) de l'octroi des congés payés c) de l'application de la semaine de 40 heures, la Commission estime qu'il y a lieu d'entendre les adjudicataires qui ont accordé des augmentations de salaires à leurs ouvriers. Ceux-ci seront convoqués le plus rapidement possible par M. l'adjoint Dehove.

La Commission est ensuite mise au courant par son président, des revendications qui ont été présentées par le personnel de la Compagnie des Tramways de Lille, et des mesures prises en accord avec l'Administration Municipale pour éviter un conflit.

Séance levée à 11 heures 45

signé: L. MARTIN

Soumis à M. l'adjoint Dehove

17/6/36

signé: P. COCHEZ

Vu

20/6/36

signé: P. DEHOVE

M. le Secrétaire Général

20/6/36

signé: P. COCHEZ





Commission des Services publics



Procès-verbal de la Réunion du 23 Juillet 1936

M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Jeudi 23 Juillet 1936 à II heures, sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Présents : M.M. Dehove et Willems, adjoints au Maire  
Leroy et Martin, conseillers municipaux

Excusés : M.M. Domsin et Rousseau, adjoints au Maire  
Bertrand, Gisselsire, conseillers municipaux  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux

Absents : M. Lecomte, conseiller municipal

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Courthéoux, ingénieur du Service des Eaux  
Duez, conseiller juridique de la Ville  
Martin, commis.

Service des Eaux :

Usine d'Emmerin et Forages de St-André : Réception de travaux.

La Commission décide que M.M. Leroy et Martin, conseillers municipaux, visiteront ces installations, accompagnés de M. le Directeur des Travaux, ou de son représentant, le Jeudi 30 Juillet, à 10 heures.

Dossiers retournés au service.

Usine d'Emmerin : Achat du poste de transformation.

La Commission fait siennes les conclusions du rapport qui lui est présenté, et donne un avis favorable à l'acquisition du poste de transformation, la dépense sera imputée sur les crédits du Budget ordinaire du Service des Eaux.

Dossier envoyé à l'Administration.

Carrières de Maupertus, du Grand Castel et de Fermonville.

La Commission prend connaissance, à titre d'information, de la situation financière à fin décembre 1935.

Dossier retourné au service.



Distribution de gaz.

Répercussions de la suppression des décrets-lois sur le prix du gaz.

Le Président fait à la Commission un exposé de la situation, et des propositions de la Compagnie Continentale du Gaz visant les modifications qu'elle propose d'apporter au prix de vente du m<sup>3</sup> de gaz.

Après délibération, la Commission estime que les 20 % du montant du prélèvement réalisé en application des décrets-lois et attribués à la Ville, ne devraient plus être perçus par celle-ci.

Elle estime en outre que la ristourne faite aux consommateurs (sous forme d'une diminution du prix du m<sup>3</sup>) du reliquat du prélèvement, soit 80 %, doit être maintenu parce qu'il lui apparaît souhaitable que les tarifs actuels ne soient pas majorés pour le moment. Sur ce dernier point l'avis de l'Autorité préfectorale devrait être demandé.

Dossier envoyé à l'Administration.

Tramways.

Relèvement des tarifs sur le réseau d'autobus.

Après avoir entendu l'exposé de la situation et avoir pris connaissance des propositions de la Compagnie des T.E.L.B., la Commission donne un avis favorable à l'adoption des conclusions du rapport qui lui est présenté à ce sujet.

Dossier envoyé à l'Administration.

Séance levée à 12 heures.

L. MARTIN.

Spumis à M. l'adjoint DEHOVE

27-7-36

P. COCHEZ.

à M. le Secrétaire Général

30-7-36

PL COCHEZ.

Vu,

28-7-36

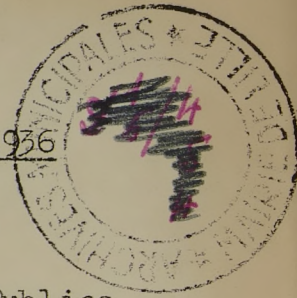
P. DEHOVE.



Réunion du 21 SEPT 1936

M. PLANQUE

Procès-verbal de la réunion du 3 Septembre 1936



M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le jeudi 3 Septembre 1936 à 11 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint DEHOVE.

Présents : M.M. Dehove, adjoint au Maire,  
Bertrand, Leroy, et Martin, Conseillers  
Municipaux;

Excusés : M.M. Domsin, Rousseau, et Willems, adjoints  
au Maire.

Fauvet, Adjoint au Directeur des Travaux;

Absents : M.M. Gisselaire et Lecomte, Conseillers Municipaux

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux;  
Mlle Garemin, Chef du Contentieux;  
M.M. Lemoine, Ingénieur du Service des Travaux et  
Martin, Commis.

#### Enlèvement des ordures ménagères - Voies nouvelles

Relèvement de l'indemnité allouée à l'Entreprise Collin, à la suite de l'ouverture de voies nouvelles.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté, et donne un avis favorable au relèvement de l'indemnité avec application à dater du 2 Août 1934. Rapport adressé à l'Administration.

#### Transports funèbres - Révision des tarifs

Révision des tarifs à la suite de l'augmentation des charges du Concessionnaire.

La Commission, après avoir pris connaissance de la demande du Concessionnaire donne un avis favorable à la révision, étant entendu que le tarif pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> classes ne sera pas majoré.

La Commission n'a pas retenu une proposition de M.le Conseiller Leroy, tendant à fixer à 15 %, 10 % et 5 % les majorations pour les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes car ces pourcentages amèneraient une diminution de recettes trop importante .

Rapport adressé à l'Administration Municipale



Autobus de la Compagnie des Tramways de Lille - Modification des horaires

Modifications à apporter aux horaires de certaines lignes : Propositions de la Compagnie.

Dans le but d'atténuer les charges d'exploitation la Compagnie demande l'autorisation de supprimer les courses nettement déficitaires.

La Commission, après examen, donne un avis favorable à l'application à titre d'essai, des horaires proposés. Ces horaires pourront être révisés : a) quand les nouvelles moyennes kilométriques seront connues; b) quand une décision aura été prise en ce qui concerne la suppression de la ligne n° 2 et le remaniement des itinéraires des lignes 6, 7, 8 et 8 bis.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Séance levée à 12h.20.

L. MARTIN.

Remis à M. l'Adjoint Dehove  
5/7/36  
P.COCHÉZ.

VU:  
DEHOVE  
11/9/36

M.le Secrétaire Général  
14/9/36  
P.COCHÉZ



M. PLANQUE

Procès-verbal de la réunion du 16 Septembre 1936



MM. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 16 septembre 1936, à 10 heures 30 sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents : MM. Dehove, adjoint au maire,  
Leroy et Martin, conseillers municipaux.

Excusés : MM. Domsin, Rousseau, Willems, adjoints au maire,  
Fauvet, adjoint au directeur des Travaux.

Absents : MM. Bertrand, Gisselaire, Lecomte, conseillers municipaux.

Etaient en outre présents à la réunion :

MM. Duez, conseiller juridique de la Ville,  
Cochez, directeur des travaux municipaux,  
Lemoine, ingénieur à la direction des travaux,  
Martin, commis.



Enlèvement et traitement des ordures ménagères

Projet d'évacuation des ordures vers des dépôts contrôlés :

La Commission prend connaissance des propositions du concessionnaire, visant la création de dépôts contrôlés, sur les territoires des communes de Pérenchies et de Ronchin, en remplacement de l'usine de traitement du Chemin de Bargues, et, après délibération donne un avis favorable au projet présenté.

Rapport envoyé à l'Administration Municipale.

Projet d'extension de la motorisation du service d'enlèvement

La Commission prend également connaissance de propositions faites par le concessionnaire au sujet de l'emploi de benues automobiles pour assurer l'enlèvement des ordures dans les quartiers de Fives et de Saint-Maurice et donne un avis favorable au projet.

Rapport envoyé à l'Administration Municipale.

Compagnie des T.E.L.B. Exploitation du réseau d'autobus.

Modifications à apporter aux itinéraires des lignes 6 et 7 N°8 et N°8 bis.

Le président donne lecture à la Commission, d'une lettre de la Compagnie des T.E.L.B. laquelle sollicite l'autorisation de modifier en partie les itinéraires des lignes 8 et 8 bis.

La Commission donne un avis favorable.

Rapport envoyé à l'Administration Municipale.

Séance levée à 11 heures 55.

L. MARTIN.

Soumis à M. l'Adjoint DEHOVE

17-9-36

P. COCHEZ

Vu : P. DEHOVE

17-9-36

M. le Secrétaire Général

17-9-36

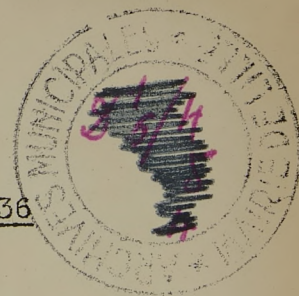
P. COCHEZ.





Commission des Services publics

Procès-verbal de la réunion du 2 Octobre 1936



M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 2 Octobre 1936, à dix heures trente, sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Présents : M.M. Dehove et Willens, adjoints au Maire,  
Bertrand, Lecomte, Martin, Conseillers Municipaux,

Excusés : M.M. Domsin, Adjoint au Maire,  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux.

Absents : M.M. Rousseau, adjoint au Maire  
Gisselaire, Leroy, Conseillers Municipaux.

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. Duez, Conseiller Juridique de la Ville,  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux,  
Courthéoux, Ingénieur au Service des Eaux,  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des Travaux,  
Martin, Commis.

Service de la Propreté Publique

Fournitures diverses et enlèvement des fumiers, Année 1937.

La Commission prend connaissance et approuve les clauses du cahier des charges établi en vue de l'adjudication ayant pour objet 1° les fournitures nécessaires au service pendant l'année 1937, 2° l'enlèvement des fumiers pendant la même année.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

Service des Eaux

Demande d'une remise partielle sur redevances par la Supérieure des Petites Soeurs des pauvres. Consommation anormale par suite d'une fuite sur la canalisation.

La Commission estime qu'en raison du caractère charitable de cet établissement, une réduction de 20 % pourrait être accordée sur le montant de la consommation en excédent sur la normale.

Dossier retourné au Service.



Distribution d'eau à l'Administration de la Guerre.

La Commission estime qu'il y a lieu de s'en tenir au tarif industriel précédemment proposé.

Dossier retourné au Service.

Distribution du Gaz

La Commission après avoir entendu 1° l'exposé de la situation faite à la Compagnie Concessionnaire par suite de la suppression du décret loi du 16 Juillet 1935, instituant un prélèvement sur les salaires, dont les 80 % devaient être employés sous forme d'une diminution du prix du MB; 2° l'exposé de la position prise par l'Autorité Supérieure en cette matière, estime qu'il y a lieu de supprimer la ristourne accordée jusqu'ici aux consommateurs et ce à compter des relevés de consommation effectués dès le 10 Octobre 1936.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Compagnie des Tramways

Augmentation des tarifs par suite de l'application des nouvelles lois sociales.

La Commission prend acte des réclamations adressées à la suite de cette augmentation.

Exploitation du réseau d'autobus. Suppression de la ligne N° 2 de Saint André au Faubourg du Sud.

La Commission, après avoir pris connaissance du rapport qui lui est présenté, donne un avis favorable à la suppression proposée.

Rapport adressé à l'Administration Municipale

Enlèvement des résidus aux Abattoirs, Halles et Marchés. Demande de révision de la Convention par les Etablissements Bourgeois et Verdier Dufour réunis.

L'assemblée estime que cette question est du ressort de la 5ème Commission qui a passé la Convention avec les Etablissements concessionnaires.

M. le Conseiller Bertrand propose à cette occasion qu'un voeu soit émis par la Commission au sujet des mesures à prendre par lesdits Etablissements en vue de l'évacuation des fumées et gaz que dégage leur usine, émanations qui nuisent à l'hygiène du quartier dans lequel se trouve cette usine.

Ce voeu vise également l'usine des Accumulateurs Tudor.

Ce voeu est adopté à l'unanimité.

Séance levée à 11 heures 30

Soumis à M. l'adjoint DEHOVE

(signé) L. MARTIN.

2/10/36

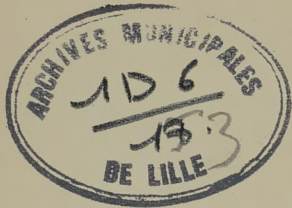
(signé) P. COCHEZ

VU

(signé) DEHOVE - 2/10/36



Conseil d'Administration  
Réunion du 14 DEC 1936  
M. PLANQUE



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Procès verbal de la Réunion du 2 Décembre 1936

M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 2 décembre 1936, à 10 heures 30, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents: M.M. Dehove, Rousseau, Willems, adjoints au maire;  
Bertrand, Lecomte et Martin, Conseillers Municipaux

Excusés : M.M. Domsin, adjoint au Maire  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux

Absents : M.M. Gisselaire et Leroy, conseillers municipaux

Etaient en outre présents à la réunion:

M.M. Duez, Conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Courthéoux, Ingénieur du Service des Eaux  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des Travaux  
Martin, Commis.

Service des Eaux.

a) Usine d'Emmerin - Stérilisation de l'eau. Marché pour l'acquisition d'appareils "Chloromètres" et de leurs accessoires.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est soumis.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

b) Demande en réduction de redevance de Monsieur Desrousseaux, 178, rue Solférino à Lille.

Après avoir pris connaissance du rapport qui lui est présenté la Commission, à la majorité, donne un avis favorable à l'octroi de la réduction demandée, estimant toutefois que cette réduction ne doit pas dépasser le taux pratiqué habituellement en pareil cas, c'est à dire 30 % de la consommation supplémentaire.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

c) Réclamation des Soeurs de Saint Vincent de Paul, rue de la Barre à Lille.

La Commission estime que cette réclamation doit faire l'objet d'un examen complémentaire.

Dossier retourné au Service.



CARRIERE DE FERMANVILLE -

Propositions de M.M. Le Carpentier et Henriksen.

La Commission ayant entendu l'exposé de ces propositions, estime après délibération que l'avis de M. Lacolley doit être demandé sur les difficultés qui pourraient être rencontrées, dans l'avenir, pour l'adjudication de l'exploitation des carrières de Maupertus et du Grand Castel dont les produits n'ont pas la même qualité que ceux de la carrière de Fermanville, si l'exploitation de cette dernière était adjugée séparément dès maintenant.

Rapport adresse à l'Administration Municipale.

Statut du personnel des Exploitations Lilloises de gaz et d'électricité.

La Commission prend acte de l'information qui lui est donnée visant ce statut, et estime que ce document doit être communiqué à l'Administration Municipale.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Curage des Egouts et Canaux. Marché pour les années 1935 et 1936.

La Commission après avoir pris connaissance de la demande en révision adressée par les concessionnaires estime que le dossier doit être envoyé à la Commission de Révision des Marchés administratifs.

Dossier retourné au Service.

Projet de construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères en liaison avec la Cité Hospitalière.

La Commission après avoir entendu l'exposé de l'étude faite en vue de la réalisation de ce projet, donne un avis de principe favorable à cette réalisation.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Séance levée à 12 heures 30

L. MARTIN

Soumis à M. l'adjoint Dehove  
3/12/36 P. Cochez

VU:  
3/12/36 P. Dehove

M. le Secrétaire Général  
4/12/36 P. Cochez.







DISTRIBUTION de COURANT ELECTRIQUE.

Proposition de la Compagnie Concessionnaire relative à la construction d'un poste de transformation au "Mont de Terre" - Quartier de Fives.

La Commission, après avoir pris connaissance de cette proposition estime qu'une nouvelle étude de la question doit être demandée en vue d'obvier dans la mesure du possible à la construction d'un poste en surface.

Le concessionnaire sera invité à envisager la construction dudit poste sous la rampe d'accès au Pont du Mont de Terre.

Dossier retourné au Service.

DISTRIBUTION de GAZ

Augmentation des tarifs par répercussion de l'application des nouvelles lois sociales.

Le Président expose à la Commission quelle sera la situation au point de vue prix du mètre cube, et l'informe que des pourparlers seront engagés avec la Compagnie concessionnaire pour une révision des dispositions relatives aux tarifs.

La Commission sera tenue informée des résultats de ces pourparlers.

Propositions du Syndicat des Chauffeurs de Taxis relatives à une augmentation des tarifs.

Le Président fait l'exposé de ces propositions et des conversations engagées avec les délégués dudit Syndicat.

La Commission, après avoir entendu la lecture du rapport établi par le Service, donne un avis favorable à la modification du paragraphe 1er du titre C de l'arrêté fixant le tarif de nuit.

Entre 24 heures et 6 heures du matin, la prise en charge sera majorée de 3 frs.

En outre, il sera établi une indemnité de retour fixée à 3 frs pour les courses effectuées dans les Communes limitrophes, sauf celles effectuées sur le territoire de Loos, partie dont l'annexion est demandée par la Ville.

La Commission est en outre d'avis que les propriétaires de taxis soient dans l'obligation de s'assurer contre les accidents (responsabilité civile) pour une somme minima de 100.000 frs par personne susceptible d'être transportée. Un contrôle serait organisé à ce sujet.



Toutefois cette dernière question fera l'objet d'un nouvel examen après avis de M. le Doyen Duez, Conseiller Juridique de la Ville.

Enlèvement des ordures ménagères

Le Président fait un exposé des rapports entre la Ville et la Société Concessionnaire, et informe la Commission qu'un projet de réorganisation du Service lui sera soumis à une prochaine réunion.

Séance levée à 12 heures 10

L. MARTIN

Soumis à M. l'adjoint Dehove  
10/12/1936  
P. COCHEZ

Vu :  
10.12.1936  
signé : DEHOVE

M. le Secrétaire Général  
11.12.1936  
P. COCHEZ



Conseil d'Administration  
Réunion du 11 JANV. 1937  
M. PLANQUE



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès verbal de la réunion du 16 Décembre 1936

M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 16 décembre 1936, à 10 heures 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Présents: M.M. Dehove et Willems, adjoints au maire  
Leconte et Leroy, conseillers municipaux

Excusés: M.M. Domsin et Rousseau, adjoint au Maire  
Martin, conseiller Municipal  
Fauvez, adjoint au Directeur des Travaux

Absents: M.M. Bertrand et Gisselaire, conseillers municipaux.

Etaient en outre présents à la réunion:

M.M. Duez, Conseiller Juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des Travaux municipaux  
Courthéoux, Ingénieur du Service des Eaux  
Lemoine, Ingénieur à la Directeur des Travaux  
Martin, Commis.

TRAMWAYS.

Ligne d'autobus n°2 Résultat d'exploitation.

Le Président communique à la Commission une information émanant de la Compagnie des Tramways et suivant laquelle les recettes de la ligne d'autobus n°2 seraient en hausse depuis l'ouverture partielle de l'hôpital Albert Calmette. La mise en service totale de cet Hôpital laissant entrevoir que cette augmentation de recettes s'accroîtra, il n'y aurait plus dès lors à envisager la suppression de ladite ligne.

La Commission prend acte de cette information.

SERVICE DES EAUX

Demande en réduction de redevance présentée par les Soeurs de Saint Vincent de Paul, 18, rue de la Barre à Lille.

La Commission après avoir entendu les explications complémentaires fournies par le service, estime qu'il y a lieu d'appliquer purement et simplement le règlement.

Dossier retourné au Service.



ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.

Propositions de l'Entreprise Collin, concessionnaire, en vue de la réorganisation du service.

Après avoir rappelé les motifs des pourparlers engagés entre M. l'adjoint Willems et lui-même, d'une part et M.M. A. Collin & C<sup>o</sup> d'autre part, le Président fait connaître les propositions que l'Entreprise concessionnaire a fait parvenir.

Après avoir entendu les explications fournies sur la situation financière de cette Entreprise, les difficultés d'exploitation qu'elle rencontre par suite de l'application des nouvelles lois sociales.

Après avoir envisagé la nécessité dans laquelle se trouve la Ville de réduire les frais occasionnés par ce service et constaté, en conséquence, l'impossibilité pour elle de prendre en charge toute nouvelle augmentation de salaires.

La Commission donne mandat à son Président de soumettre à l'Administration Municipale un projet de délibération approuvant le principe de la réorganisation du service sur les bases des propositions de l'Entreprise Concessionnaire.

Séance levée à II heures 55

E. MARTIN

Soumis à M. l'adjoint DEHOVE

M. le Secrétaire Général  
19/12/36

16/12/36

P. COCHEZ



Conseil d'Administration  
Session du 25 JANV. 1937  
M. PLANQUE



COMMISSION des SERVICES PUBLICS

Procès-verbal

de la réunion du 15 Janvier 1937.

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Vendredi 15 Janvier 1937, à 10 heures 30, sous la présidence de M. l'Adjoint DEHOVE.

Présents : M.M. DEHOVE et WILLEMS, adjoints au Maire,  
MARTIN, conseiller municipal.

Excusés : M.M. BERTRAND, DOMPSIN et ROUSSEAU, adjoints au  
maire,  
LEROY, conseiller municipal,  
FAUVET, adjoint au Directeur des Travaux.

Absents : M.M. GISSELAIRE et LECOMTE, conseillers municipaux.

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. le Doyen DUEZ, conseiller juridique de la Ville,  
COCHEZ, Directeur des Travaux Municipaux,  
LEMOINE, ingénieur à la Direction des Travaux,  
MARTIN, commis.

Application de la semaine de 40 heures, et revendications du personnel auxiliaire et du personnel des Services publics concédés.

En ouvrant la séance, le Président donne connaissance à la Commission d'une demande visant l'application de la semaine de 40 heures et le relèvement des salaires du personnel auxiliaire.

Il fait l'exposé des revendications nouvelles du personnel de la Compagnie des Tramways, au sujet des salaires, et des pourparlers engagés avec la Compagnie.

Il informe également la Commission des difficultés créées par l'Autorité préfectorale pour l'application des nouveaux tarifs des Pompes Funèbres et souligne l'incidence de ces difficultés sur le maintien de l'augmentation de salaire accordée en Juin dernier au personnel de ce service.

La Commission prend acte de ces informations.

Carrières de Maupertus, du Grand Castel et de Fermanville.

Après avoir entendu l'exposé de la situation à ce jour, la Commission reprend l'examen des propositions de M.M. Le Carpentier et Henricksen au sujet de l'exploitation des carrières de Fermanville.

...



Après lecture des informations fournies par M. LACOLLEY, agent de la Ville de Lille, la Commission estime 1° que le droit d'exploiter peut être accordé pour une durée de 10 années, avec faculté de résiliation à partir de la cinquième année écoulée, moyennant un préavis de 3 mois.

2° que le loyer doit être fixé à 1.000 frs pour la première année d'exploitation, mais que ce loyer sera augmenté progressivement dès la deuxième année, et deviendra fonction du cube de pierre extrait, et ce en proportion du prix de vente d'un type de pierre taillée à définir;

3° que la redevance par mètre cube de pierre taillée sortant de la carrière, fixée à 50 frs pour le 1er choix, et à 12 frs pour le 2ème choix, sera révisable et subira les variations du prix de vente d'un type de pierre à définir;

4° qu'une redevance de 5 frs par mètre carré doit être demandée pour les déchets sortant de la carrière et utilisables comme moellons ou matériaux de construction;

5° que l'évacuation des déchets non utilisables devra être assurée par les soins des exploitants.

La Commission décide enfin que ces conditions seront communiquées à M.M. Le Carpentier et Henriksen au cours d'une entrevue fixée au vendredi 22 Janvier 1937.

Enlèvement des ordures ménagères. Examen d'un projet de convention à passer avec l'Entreprise Collin.

La Commission aborde l'examen de ce projet et estime que quelques modifications doivent être apportées dans la rédaction de certains articles.

L'examen de ce projet sera repris à une prochaine réunion.

Séance levée à 12 heures 15.

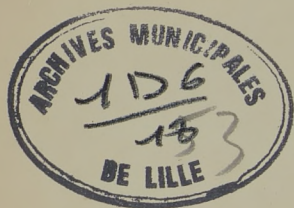
signé : L. MARTIN

Soumis à M. l'adjoint DEHOVE  
Le 16 Janvier 1937.  
signé : P.COCHÉZ

Vu :  
Le 20 Janvier 1937  
Signé : P.DEHOVE

M. le Secrétaire Général .  
Le 21 Janvier 1937  
signé : P.COCHÉZ





Conseil d'Administration  
Réunion du 8 FEV 1937  
M. PLÂNQUE



Commission des Services Publics

Procès-verbal de la réunion du 20 Janvier 1937.

M.M. les membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 20 Janvier 1937, à 10 heures 30, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents: M.M. Dehove, Bertrand, Domsin et Willems, adjoints au maire;

Excusés : M.M. Rousseau, adjoint au maire  
Martin, conseiller municipal  
Fauvet, adjoint au directeur des Travaux

Absents : M.M. Gisselaire, Lecomte et Leroy conseillers municipaux

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. Duez, Conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des Travaux  
Martin, commis

Enlèvement des ordures ménagères et des résidus urbains

Examen du projet de convention à passer avec l'entreprise Collin.

La Commission reprend l'examen du projet de convention qui lui a été soumis .

Après avoir apporté quelques modifications à la rédaction des articles 1 et 2 elle adopte ceux-ci.

Soumis à M. l'adjoint Dehove Séance levée à 12 heures 25

21 - I - 1937

L. MARTIN

P. COCHEZ

M. le Secrétaire Général

25-I-37

VU  
23/I/37

P. COCHEZ.

DEHOVE.



Commission des Services Publics

Conseil d'Administration Procès-verbal de la Réunion du 27 Janvier 1937

Réunion du 8 FEV 1937

M. PLANQUE

MM. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 27 Janvier 1937, à 10 heures 30, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents : MM. Dehove, Rousseau, Willems, adjoints au maire,  
Martin, conseiller municipal.

Excusés : MM. Domsin, adjoint au maire,  
Bertrand, d°  
Leroy, conseiller municipal,  
Fauvet, adjoint au directeur des travaux.

Absents : MM. Gisselaire, Lecomte, conseillers municipaux.

Etaient en outre présents à cette réunion :

MM. Duez, conseiller juridique de la Ville,  
Cochez, directeur des travaux municipaux,  
Lemoine, ingénieur à la direction des travaux,  
Martin, commis.

Tramways - Revendications du personnel. Situation financière.

La Commission prend acte des informations qui lui sont données relativement à la diminution du chiffre des recettes constatée par la Compagnie des Tramways.

Carrières de Fermanville - Propositions de MM. Le Carpentier et Henricksen.

Après avoir pris connaissance des dernières propositions faites par MM. Le Carpentier et Henricksen, au cours de l'entrevue du 22 Janvier 1937, la Commission décide de faire examiner ces dernières propositions par sa sous-commission spéciale des carrières de la Ville. Cette dernière se réunira le 29 Janvier 1937.

Examen du projet de convention à passer avec l'Entreprise Collin pour l'enlèvement des ordures ménagères.

La Commission reprend l'examen de ce projet, et, après étude du texte, adopte l'article 3.

Traitement des ordures ménagères. Usine du Chemin de Bargues.

La Commission prend acte d'une information de l'entreprise concessionnaire. En raison du déficit de l'exploitation de l'usine du Chemin de Bargues elle donne mandat à son Président de fixer la date de la fermeture de ladite usine après agrément de l'Administration Municipale.

Séance levée à 12 h 30

Soumis à M. l'Adjoint Dehove,

27-I-37

P. COCHEZ.

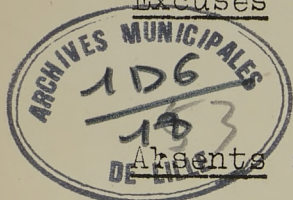
L. MARTIN.

M. le Secrétaire Général

29-I-37

P. Cochez.

Vu : 28-I-37  
DEHOVE







Conseil d'Administration  
Séance du 15 1937  
M. PLANQUE



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Procès-verbal de la Réunion du 3 Février 1937

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 3 Février 1937, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents: M.M. Bertrand, Dehove, Rousseau, Willems, adjoints au Maire

Excusés: M.M. Domsin, adjoint au maire  
Martin, Conseiller municipal  
Leroy, d<sup>c</sup>

Fauvet, adjoint au directeur des travaux

Absents: M.M. Gisselaire, Lecomte, conseillers municipaux.

Etaient en outre présents à la réunion:

M.M. Duez, conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Lemoine, Ingénieur à la direction des Travaux  
Martin, Commis

Carrières de Fermanville - Propositions de M.M. Le Carpentier & Henriksen

Après compte rendu des travaux de la Sous-Commission des services publics, dans sa séance du 29 Janvier 1937, la Commission décide qu'un rapport sur les propositions de M.M. Le Carpentier et Henriksen sera adressé à l'Administration Municipale.

Service des Eaux - Adjudication pour la fourniture de tuyaux, raccords, etc.

La Commission désigne M.M. Martin et Gisselaire, comme membres du bureau, lequel se réunira le mercredi 10 Mars 1937, à 17 h. 30.

Examen du projet de convention à passer avec l'Entreprise Collin pour l'enlèvement des ordures ménagères

La Commission poursuit l'étude du texte de cette convention et adopte les articles 4 à 10.

Séance levée à 12 heures 30.

L. MARTIN.

Soumis à M. l'adjoint Dehove

4/2/37

signé: P. COCHEZ.

VU:

signé: P. DEHOVE

6/2/37

M. le Secrétaire Général

10/2/37

signé: P. COCHEZ.

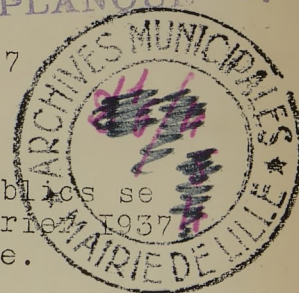


COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Conseil d'Administration  
Réunion du 22 1937  
M. PLANOUE



Procès verbal de la Réunion du 10 Février 1937



MM. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 10 Février 1937 à 10 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Présents : MM. Dehove et Willems, Adjoints au Maire  
Martin, Conseiller Municipal

Excusés : MM. Domsin, Bertrand et Rousseau, Adjoints au Maire  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux

Absents : MM. Gisselaire, Lecomte et Leroy, conseillers municipaux.

Etaient en outre présents à la réunion :

MM. Duez, Conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des travaux municipaux  
Lemoine, Ingénieur à la direction des travaux  
Martin, Commis

Carrières de Fermanville.

La Commission prend connaissance d'une lettre par laquelle MM. Le Carpentier et Henricksen, demandent à être fixés le plus rapidement possible sur la suite qui sera donnée à leurs propositions relatives à l'exploitation des Carrières de Fermanville et ce à fin de pouvoir soumissionner en vue d'une adjudication de fournitures pour travaux maritimes.

La Commission estime qu'il y a lieu de répondre à cette demande de telle manière que les intéressés puissent soumissionner à l'adjudication annoncée.

Installation d'une cabine "Haute tension" au Grand Théâtre

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale

Examen du projet de convention à passer avec l'Entreprise Collin, pour l'enlèvement des ordures ménagères.

La Commission poursuit l'examen de ce projet et adopte les articles 12 à 18.

Séance levée à 12 h.30. signé: L. MARTIN  
Soumis à M. l'Adjoint DEHOVE M. le Secrétaire Général  
11/2/37. signé: P. COCHEZ 12/2/37: signé: P. COCHEZ





Conseil d'Administration  
Réunion du 17.2.1937  
M. PLANQUE

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la Réunion du 16 Février 1937

M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Mardi 16 Février 1937, à 10 heures, sous la Présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents: M.M. Dehove et Willems, adjoints au Maire  
Martin, conseiller municipal

Excusés: M.M. Domsin et Masson, adjoints au Maire  
Leroy, conseiller municipal,  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux

Absents: M.M. Gisselaire et Lecomte, conseillers municipaux

Etaient en outre présents à la réunion:

M.M. Duez, conseiller juridique de la Ville,  
Cochez, directeur des Travaux Municipaux,  
Lemoine, ingénieur à la Direction des Travaux,  
Martin, commis

Enlèvement des ordures ménagères et des résidus urbains  
Examen du projet de convention à passer avec l'Entreprise  
Collin.

La Commission poursuivant ses travaux adopte les articles  
19 à 28.

Séance levée à 12 heures 25.

signé: MARTIN

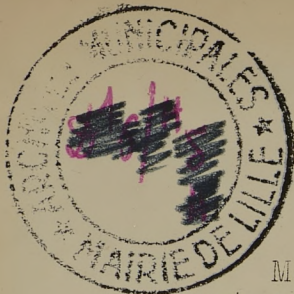
Soumis à M. l'adjoint DEHOVE  
17.2.1937

signé: COCHEZ

VU  
17.2.1937  
signé: DEHOVE

M. le Secrétaire Général,  
18.2.1937  
signé: COCHEZ





Conseil d'Administration  
Réunion du 13 Mars 1937  
M. PLANQUE

Commission des Services publics  
Procès-verbal de la réunion du 24 Février 1937

M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 24 Février 1937, à 10 heures, sous la présidence de M. Dehove.

Présents: M.M. Bertrand, Dehove, Willems, adjoints au maire.

Excusés : M.M. Domsin, Rousseau, adjoints au Maire  
Leroy et Martin, conseillers municipaux  
Fauvet, adjoint au directeur des travaux

Absents : M.M. Gisselaire, Lecomte, conseillers municipaux

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. Duez, Conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des travaux municipaux  
Courthéoux, Ingénieur au service des eaux  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des travaux  
Martin, Commis

Service des Eaux - Nouveau règlement de la distribution d'eau potable.

La Commission prend connaissance des observations de la Commission technique départementale visant quelques modifications à apporter dans la rédaction de ce règlement, elle charge M. Courthéoux, Ingénieur au Service, de faire des propositions à ce sujet, conformément aux indications qui lui sont données.

Tramways - Application de la semaine de 40 heures.  
Revendications du personnel.

Après avoir entendu la lecture d'une lettre dans laquelle la Compagnie expose les difficultés qu'elle éprouvera par suite de l'application de la loi relative à la semaine de 40 heures et des revendications nouvelles du personnel, la Commission estime que la Compagnie doit être invitée à fournir des bilans permettant d'examiner sa situation financière.

Un rapport est adressé à l'Administration Municipale.

Examen du projet de nouvelle convention à passer avec l'Entreprise Collin pour l'enlèvement des ordures ménagères.

La Commission poursuivant l'étude du texte aborde l'article 28 (suite)

Soumis à M. l'adjoint Dehove  
24-2-37 P. COCHEZ

Séance levée à 12 h.20  
L. Martin

M. le Secrétaire Général  
4-3-37 P. COCHEZ.







COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès verbal de la réunion du 3 Mars 1937

MM. les membres de la Commission des Services publics, se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 3 Mars 1937, à 10 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Présents : M. Dehove et Willems, Adjoint au Maire

Excusés : M. Leroy et Martin, Conseillers Municipaux  
Féuvel, Adjoint au Directeur des Travaux  
Duez, Conseiller juridique de la Ville

Etaient en outre présents à la réunion :

M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des Travaux  
Martin, Commis.

Tramways. Application de la semaine de 40 heures.

Le Président donne connaissance à la Commission d'une lettre de l'Union des Voies ferrées secondaires à M. le Ministre des Travaux publics, relative à l'application de la semaine de 40 heures.

L'Union des voies ferrées signale l'augmentation des charges d'exploitation et l'impossibilité d'y faire face par une augmentation des tarifs, car à chaque relèvement du tarif correspond maintenant une diminution des recettes. Elle propose de faire supporter ces frais supplémentaires par les pouvoirs concédants.

Elle estime d'autre part que l'application de la semaine de 40 heures devrait être envisagée dans les conditions suivantes :

Semaine de 6 jours de travail soit 6 h.40 par jour.

Application progressive par paliers du 1er Août 1937 au 1er Août 1938.

Le Président signale également que la Compagnie des Tramways de Lille demande à la Ville de prendre en charge l'augmentation des frais d'exploitation, soit 3 millions environ.

La Commission prend acte de ces informations.

Distribution d'énergie électrique. Construction d'un poste de transformation de courant au Pont de Terre.

La Commission donne un avis favorable à l'exécution du nouveau projet présenté par le Concessionnaire.



Pompes funèbres. Application du contrat collectif.  
Augmentation des charges du Concessionnaire.

Le Commission examine la demande du Concessionnaire visant une augmentation des tarifs destinée à faire face à l'accroissement de ses frais d'exploitation. Un rapport spécial sera adressé à l'Administration Municipale.

Séance levée à II h. 15

L. Martin,

Soumis à M. l'Adjoint Dehove  
4/3/37

signé: P. COCHEZ,

I. le Secrétaire Général  
II/3/37

signé: P. COCHEZ

Vu :  
10/3/37

signé: P. DEHOVE,



Commission des Services Publics



Conseil d'Administration

Réunion du 12 AVR. 1937

M. PLANQUE

Procès-verbal de la réunion du 10 Mars 1937

MM. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 10 Mars 1937, à 10 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Présents : MM. Bertrand, Dehove, Willems, adjoints au maire.

Excusés : MM. Domsin, adjoint au Maire,  
Leroy et Martin, conseillers municipaux,  
Fauvet, adjoint au directeur des travaux.

Etaient en outre présents à cette réunion :

MM. Duez, conseiller juridique de la Ville,  
Cochez, directeur des travaux municipaux,  
Lemoine, ingénieur à la direction des travaux,  
Martin, commis.



Revendication du Syndicat des Chauffeurs de Taxis.

Par lettre en date du 18 février 1937, le Syndicat des chauffeurs de taxis demande à l'Administration Municipale de bien vouloir examiner la possibilité de prise en charge par elle d'une indemnité de 15 francs par séance, accordée aux représentants dudit syndicat pour perte de temps lorsque ceux-ci assistent aux commissions d'examen et de discipline.

A l'appui de cette demande il est signalé que la Préfecture du Nord alloue un jeton de présence aux représentants dudit syndicat assistant à la Commission Consultative des retraits de permis de conduire.

La Commission estime que des renseignements doivent être demandés à ce sujet à la Préfecture du Nord.

Service des Eaux. Construction d'un local destiné à abriter les appareils de chloration.

La Commission a adopté les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

Enlèvement des ordures ménagères. Examen du projet de convention à passer avec l'Entreprise Collin.

La Commission poursuivant l'étude de ce projet, apporte quelques modifications à l'article 26 et adopte les articles 28 et 29.

Séance levée à 12 heures 25

L. MARTIN.

Soumis à M. l'adjoint Dehove,

II-3-37

P. COCHEZ.

Vu : II-3-37  
DEHOVE.

M. le Secrétaire Général,  
I6-3-37  
P. COCHEZ.





COMMISSION des SERVICES PUBLICS

Conseil d'Administration  
Réunion du 12 AVR 1937  
M. PLANQUE

Procès-Verbal de la Réunion du 17 Mars 1937



M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 17 Mars 1937, à 10 heures, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents : M.M. Dehove et Willems, adjoints au maire,  
Lercy et Martin, conseillers municipaux.

Excusés : M.M. Domsin, adjoint au maire,  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. Duez, Conseiller Juridique de la Ville,  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux,  
Mlle Garemin, chef du Contentieux,  
M.M. Lemoine, Ingénieur à la direction des Travaux,  
Martin, Commis.

Revendications des personnels des Services Publics Concedés -

- a) Exploitations lilloises de gaz et d'électricité;
- b) Tramways électriques
- c) Entreprise Collin, pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Le Président informe la Commission de la situation des pour-parlers engagés entre les personnels des services publics concédés et les Sociétés concessionnaires, au sujet desdites revendications.

La Commission prend acte de ces informations.

Carrières de Fermanville - Exploitation par Le Carpentier et Henricksen -

Le Président donne connaissance à la Commission, d'une lettre par laquelle M.M. Le Carpentier et Henricksen demandent l'autorisation de commencer certains travaux avant l'établissement de leur acte de Société et avant l'approbation de leur Convention avec la Ville de Lille.

La Commission estime qu'il y a lieu, avant de donner satisfaction, d'exiger le versement d'une garantie provisoire de 10.000 frs. Une réponse sera adressée en ce sens à MM. Le Carpentier et Henricksen.

Enlèvement des ordures ménagères - Examen du projet de convention à passer avec l'Entreprise Collin -

La Commission poursuivant ses travaux, adopte les articles 30 à 34.

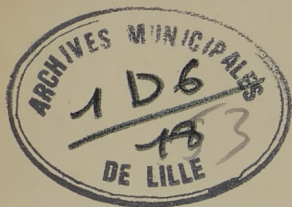
Séance levée à 12 heures 15 - L. MARTIN

Soumis à M. l'adjoint Dehove  
18/3/37 - P. COCHEZ

M. le Secrétaire Général  
31/3/1937 - P. COCHEZ

Vu: DEHOVE  
24.3.1937





Conseil d'Administration  
Réunion du 12 AVR 1937  
M. PLANOUR



Commission des Services Publics

Procès verbal de la Réunion du 20 Mars 1937

M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le samedi 20 Mars 1937, à 9 heures, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents: M.M. Dehove et Willems, adjoints au Maire

Excusés : M.M. Domsin, adjoint au Maire  
Fauvet, adjoint au directeur des travaux

Etaient en outre présents à la réunion:

M.M. Cochez, directeur des travaux municipaux  
Lemmine, Ingénieur à la direction des travaux  
Martin, commis.

Enlèvement des ordures ménagères. Revendications du personnel de l'Entreprise Collin.

Le président donne connaissance à la Commission de la sentence arbitrale rendue par M. le Préfet du Nord, relative aux revendications du personnel de l'Entreprise Collin.

Cette sentence accorde aux releveurs et aux charretiers une augmentation de salaire de 1 franc, en plus de celle qui a été accordée par la Ville, de manière à porter leur salaire journalier à 40 frs 50.

La Commission prend acte de cette information.

Tramways - Revendications du personnel. Projet d'avenant avec la Compagnie.

Le Président fait le compte rendu de la réunion entre les représentants de la Ville, de la Compagnie, du personnel et de M. l'Ingénieur en Chef du département, au sujet des revendications du personnel. Au cours de cette réunion, un accord est intervenu et le taux de la majoration des salaires a été fixée.

Le Président fait ensuite l'exposé de toutes les causes qui ont amené la Compagnie à proposer un nouvel avenant relatif à une majoration des tarifs.

La Commission aborde alors l'examen du texte de cet avenant, M. l'adjoint Willems estime que des augmentations de prix devraient être prévues en sus pour des parcours dépassant une section.



Ces dernières propositions ayant reçu l'agrément de la Commission, un avis favorable est donné en ce qui concerne l'avenant à passer. Il est décidé que son texte sera définitivement mis au point au cours d'une réunion entre M.M. Duriez, Directeur de la Compagnie; Dehove, adjoint délégué aux Services publics et Cochez, Directeur des Travaux Municipaux; cette réunion est fixée au 20 Mars, à 14 heures 15.

La séance est levée à 11 heures 25

L. MARTIN.

Soumis à M. l'adjoint Dehove  
23/2/37 P. COCHEZ

Vu:

DEHOVE 24/3/37

Monsieur le Secrétaire Général

31/3/37 P. COCHEZ.





Conseil d'Administration  
Réunion du 3 - MAI 1937  
M. PLANQUE  
COMMISSION des SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du 20 Avril 1937

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Mardi 20 Avril 1937, à 16 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint DEHOVE.

Etaient présents : M.M. DEHOVE et WILLEMS, adjoints au Maire.

excusés : M.M. BERTRAND, adjoint au Maire;  
LEROY, conseiller municipal  
FAUVET, adjoint au directeur des Travaux;

Etaient également présents à la réunion :

M.M. DUEZ, conseiller juridique de la Ville;  
COCHEZ, directeur des Travaux Municipaux;  
LEMOINE, ingénieur à la Direction des Travaux;  
MARTIN, commis.

TAXIS :

a) Règlement des tarifs.-

La Commission prend connaissance de la demande du Syndicat des chauffeurs de taxis visant : l'augmentation du tarif kilométrique, la suppression de la gratuité du retour et certaines majorations à appliquer notamment au tarif de nuit.

Cette demande étant formulée en raison de l'augmentation des frais d'exploitation, la Commission, après délibération, donne un avis favorable 1° à l'augmentation du tarif kilométrique et propose que celui-ci soit porté de 1 fr.50 à 1 fr.75 (tarif demandé 2 frs); 2° à l'établissement d'une indemnité de retour pour les courses en banlieue, cette indemnité devant être égale à 50 % du prix de la course (Indemnité de retour demandée 100 %).

La Commission décide qu'un rapport sera adressé à ce sujet à l'Administration Municipale.

b) Propositions d'un examen psychotechnique à faire subir aux chauffeurs de taxis; contrôle des véhicules.

A titre d'information le président fait connaître à la ...



Commission les propositions d'un organisme qualifié, relatives aux dits examn et contrôle.

Ces propositions paraissant intéressantes, la Commission décide qu'elles seront reprises et examinées ultérieurement.

CARRIERES de FERMANVILLE. - Exploitation par M.M. Le Carpentier et Henriksen.

La Commission est informée que pour certaines raisons M. Le Carpentier ne peut donner suite aux propositions faites précédemment en son nom et en celui de M. Henriksen, la Société Le Carpentier et Henriksen ne pouvant être formée.

M. Henriksen restant seul à s'engager en vue de l'exploitation des carrières, la Commission estime qu'il peut lui être fait confiance et que, sous certaines réserves, l'exploitation peut lui être accordée.

Un rapport sera adressé à l'Administration Municipale.

TRAMWAYS:

a) Application de la semaine de quarante heures.

A titre d'information, le Président donne à la Commission quelques détails sur l'application, au personnel de la Compagnie des Tramways, de la semaine de quarante heures.

b) Institution de la classe unique dans les voitures de la Compagnie des Tramways.

La Commission prend connaissance des pourparlers engagés avec la Compagnie en vue de la création d'une classe unique. Elle prend également connaissance de la lettre de ladite Compagnie, en date du 17 Avril 1937, répondant à la demande qui avait été formulée.

La Commission estime que les pourparlers doivent être poursuivis et que la Compagnie doit être amenée à appliquer à titre transitoire le tarif des 2èmes classes aux voyageurs utilisant les plateformes des 1ères classes.

Elle décide que cette proposition sera soumise à l'Administration Municipale.

DISTRIBUTION du GAZ :

a) Augmentations de salaires demandées par le personnel de la Société Concessionnaire.

A titre d'information, le Président fait l'exposé des revendications du personnel et celui de la société concessionnaire ...



en présence de ces revendications.

b) Relèvement du prix de location des compteurs.

La Commission prend connaissance de la lettre adressée à ce sujet par la Compagnie Continentale du Gaz. Elle donne un avis favorable au relèvement proposé, et décide que l'Administration Municipale sera saisie d'une note relative à cette question.

DISTRIBUTION de COURANT ELECTRIQUE.- Index économique pour le 2ème semestre 1936. Prix du kw.

La Président donne connaissance à la Commission d'une lettre de la Compagnie concessionnaire, relative à l'index économique électrique pour le 2ème semestre de l'année 1936, et à la fixation des prix du kw en haute et basse tension.

La Commission décide que l'Administration Municipale sera saisie d'une note modifiant les nouveaux prix.

SERVICE DES EAUX.

Fournitures de tuyaux, raccords, robinets, vannes, et accessoires de canalisations en fonte pour l'année 1938.

La Commission approuve le cahier des charges qui lui est proposé.

Dossier envoyé à l'Administration.

Fournitures de charbon en 1938 à l'Usine d'Emmerin.

La Commission approuve le cahier des charges qui lui est proposé.

Dossier envoyé à l'Administration.

ENLEVEMENT des ORDURES MENAGERES.

a) Demande d'un supplément de subvention par l'Entreprise concessionnaire.

La Commission prend connaissance d'une lettre à l'Entreprise Collin, en date du 13 Avril 1937. Cette entreprise expose sa situation en raison des charges nouvelles qu'elle doit supporter, et demande un relèvement de la subvention qui lui est allouée.

La Commission après examen de la question, estime qu'il peut être accordé au concessionnaire, à partir du 1er Janvier 1937, une indemnité de compensation de 50.000 frs par mois.



Que cette indemnité sera révisable à tout moment, et notamment chaque fois qu'une série de 3 bennes nouvelles aura été mise en service en application du projet de motorisation du service, ainsi que lors de la suppression de l'usine du Chemin de Bargues.

La Commission décide que des propositions seront faites en ce sens à l'Administration Municipale.

b) Examen du projet de nouvelles conventions à passer avec l'Entreprise Collin.

La Commission termine l'examen de ce projet et en adopte les derniers articles.

Elle décide qu'un exemplaire dudit projet sera adressé à l'Entreprise Collin pour permettre à celle-ci de formuler ses observations.

Séance levée à 18 heures 55

Signé : L. MARTIN.

Soumis à M. l'Adjoint Dehove.

Le 21-4-37

Signé : P. COCHEZ

VU :

Le 21-4-37

Signé : DEHOVE.

M. le Secrétaire Général.

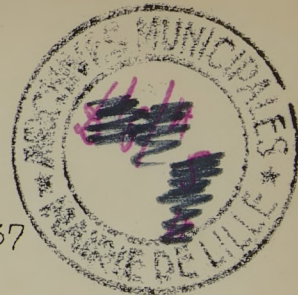
Le 21 - 4 - 37

Signé : P. COCHEZ.

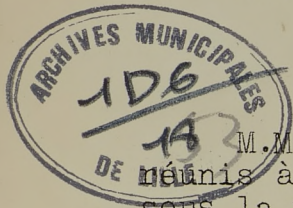


Conseil d'Administration  
Réunion du 14 MAI 1937

M. PLANQUE COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du Mardi II Mai 1937



M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mardi II Mai 1937, à II heures, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents: M.M. Bertrand, Dehove et Willems, adjoints au Maire, Martin, conseiller municipal.

Excusés: M.M. Domsin, adjoint au Maire; Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux

Etaient en outre présents à la réunion:

M.M. Duez, conseiller juridique de la Ville, Cochez, directeur des Travaux Municipaux, Martin, commis.

Enlèvement des ordures ménagères. Grève du personnel de l'Entreprise Collin.

A titre d'information le président fait, à la Commission, l'exposé des motifs de cette grève. Après avoir indiqué la solution qui fut proposée au conflit, il fait connaître quelle a été l'attitude du personnel, et les mesures qui ont dû être prises en conséquence.

Pompes funèbres. Contrat collectif demandé par le personnel. Relèvement des tarifs.

Le Président fait connaître à la Commission l'état des pourparlers engagés en vue d'obtenir une solution. Après avoir donné quelques indications sur la position prise par l'Autorité préfectorale, il ajoute que cette question doit encore faire l'objet d'une mise au point.

Taxis. Révision des tarifs.

La Commission est appelée à reprendre l'examen de cette question, traitée au cours de la réunion du 20 Avril dernier, le Syndicat des Chauffeurs de taxis ayant présenté de nouvelles doléances.

Après examen de celles-ci, la Commission donne un avis favorable:

1°- à l'augmentation du tarif kilométrique lequel serait porté de 1 fr 50 à 2 frs.

2°- à la perception du double tarif entre 24 heures et 6 heures étant entendu que cette majoration ne portera que sur le tarif kilométrique, la prise en charge de jour n'étant pas modifiée.



3°- à l'établissement d'une indemnité de retour égale à 50% du prix de la course, cette indemnité de retour n'étant applicable qu'aux courses en banlieue.

Tramways - a) Mise en vigueur de nouveaux horaires en conséquence de l'application de la loi sur la semaine de 40 heures.

La Compagnie des Tramways ayant proposé plusieurs modifications dans les horaires de certaines lignes, la Commission donne un avis favorable à l'approbation de ces horaires sous réserve d'un nouvel examen quand tous les horaires seront établis.

b) Application de la semaine de 40 heures au personnel du réseau d'Autobus.

Le Président donne connaissance à la Commission, des pourparlers engagés au sujet de cette question; il indique la position prise par le personnel, et quelle a été la décision arrêtée en vue de l'application de la semaine de 40 heures.

c) Modifications d'itinéraires et suppressions de tronçons de lignes d'autobus.

Après examen des propositions faites à ce sujet par la Compagnie, la Commission donne un avis favorable :

1°- à la création d'itinéraires communs pour les lignes 6 et 7 et 8 et 8 bis; les itinéraires nouveaux devant être celui de la ligne 7 pour les lignes 6 et 7, et celui de la ligne 8 pour les lignes 8 et 8 bis.

2°- à la suppression des tronçons : Saint André Gare de Lille de la ligne n° 2, et Mons en Baroeul Mairie de Lille de la ligne n° 3.

3°- à la création d'une nouvelle ligne n° 3 de Lambersart à Hôpital Albert Calmette n passant par la Gare et la Mairie de Lille; cette nouvelle ligne étant obtenue par la réunion des tronçons conservés des lignes 2 et 3.

d) Modification au Service de la Ligne F

Le 2ème avenant provisoire en date du 26 Mars dernier ayant reporté à la Grand'Place l'origine de la ligne F précédemment fixée à la Place de Tourcoing, la Compagnie des Tramways a étudié un projet de modification à apporter aux voies de la Grand'Place en vue de permettre aux voitures de reprendre dès cet endroit la direction de Roubaix.

Ce projet comporte la création d'un aiguillage à hauteur du kiosque d'attente.

Après examen dudit projet, la Commission donne un avis favorable à sa réalisation.



Service des Eaux - Rupture d'une canalisation dans la rue de Maubeuge, demande d'indemnité de M. Gaugeat.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est soumis.

Entreprise Collin - Proposition relative au fonctionnement de l'Usine du Chemin de Bargues.

A titre d'information la Commission prend connaissance d'une lettre de l'Entreprise Collin.

Tranways - Tarifs ouvriers

A titre d'information le président donne lecture d'une lettre de l'Union Locale des Syndicats Ouvriers, contenant des suggestions relatives aux tarifs réduits dits ouvriers

Séance levée à 12 heures 30

(signé) L. MARTIN

Soumis à M. l'Adjoint DEHOVE  
11/5/37  
(signé) P. COCHEZ

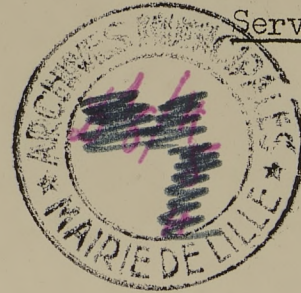
VU  
(signé) DEHOVE  
12/5/37



Commission appelée à examiner  
les problèmes ayant provoqué  
la grève du Personnel de la  
Société A. COLLIN et Cie

Services Publics

P.V. de la Réunion du Mercredi 26 Mai 1937



Le mercredi 26 Mai 1937 siégeait, à l'Hôtel de Ville, la  
Commission appelée à examiner les problèmes ayant provoqué  
la grève du personnel de la Société A. COLLIN & Cie.

L'Administration Municipale était représentée par :

M.M. Dehove, adjoint délégué aux Services Publics  
Martin, Secrétaire Général Adjoint  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Lobert, Chef du Service de la Propreté Publique

La Société Concessionnaire A. COLLIN & Cie était repré-  
sentée par :

M.M. A. Collin, Administrateur de la Société  
Dathis, chef de service de la Société Collin

La délégation ouvrière du personnel de la Maison Collin,  
accompagnée de M.M. Dumoulin, secrétaire général de l'Union  
Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord et Guilloton,  
secrétaire général de l'Union Locale des syndicats ouvriers,  
était composée de :

M.M. Tranché, secrétaire du Syndicat des Transports  
Lapauw, délégué des chauffeurs  
Desintobin, " des charretiers  
Knockaert, " des releveurs  
Daussy, " de l'usine.

Monsieur l'adjoint Dehove, délégué aux Services Publics,  
présidait la Commission.

La séance est ouverte à 16 heures 1/2

Deux questions génératrices du conflit sont à examiner :

- 1° - l'application de la semaine de 40 heures
- 2° - la motorisation du service.



Monsieur l'adjoint Dehove, reprenant rapidement l'historique de la question, rappelle, en ce qui concerne les 40 heures, que le personnel demandait les "5x8", tandis que le Conseil Municipal décidait "6h.40" de travail pour la collecte.

Le problème de la motorisation, posé avec la proposition "5x8", conduisait à augmenter le personnel en nombre, et, par conséquent, à accroître les charges budgétaires de la Ville.

Messieurs Tranché et Dumoulin demandent :

- la réorganisation du service dans le cadre des 40 heures et de la motorisation,
- de ne licencier personne,
- de ne causer aucun préjudice au personnel ancien,
- de réadapter les unités touchées par la motorisation.

Pour élaborer le nouveau plan de collecte inhérent à la motorisation, Monsieur l'adjoint Dehove signale que la Ville imposera au concessionnaire une vitesse d'enlèvement de 3km.5 à l'heure.

La Commission reconnaît, à l'unanimité, que cette vitesse convient parfaitement à tous égards.

Modalité d'application des 40 heures -

Visant le personnel de la collecte, M. le Président fait valoir que la modalité "6h.40" est favorable au personnel; en effet, cette formule donne le maximum de loisir à ce personnel.

La Commission accepte à l'unanimité cette façon de voir.

Dérogation : Période transitoire -

Le règlement d'administration en vigueur prévoit une dérogation possible de : une heure par jour pour les chauffeurs et les charretiers.

En ce qui concerne la Maison Collin, cette dérogation jouera encore pendant la période transitoire nécessaire à la mise au point définitive de la motorisation; il est entendu, qu'après cette période, le problème des dérogations ne pourra plus se poser.

La Maison Collin estime que la motorisation peut être terminée pour le 1er Octobre 1937.

La délégation du personnel donne accord sur ces propositions.



Programme de la motorisation -

Le Concessionnaire remet une note proposant de réaliser la motorisation en trois étapes et indiquant le diagramme nouveau des effectifs nécessaires.

L'effectif actuel de 96 unités comporterait 16 unités sans fonction, au moment où la motorisation sera accomplie.

La délégation ouvrière demande le maintien de la totalité du personnel.

Monsieur l'adjoint Dehove fait connaître qu'il proposera à l'Administration Municipale de laisser éteindre l'excédent de personnel. Donc, le nombre de 96 unités existantes, tendra vers 80, nombre jugé suffisant par le Concessionnaire pour assurer le service de la collecte, compte tenu des congés et des remplacements.

Résorption des 16 unités -

On établira l'ordre d'ancienneté du personnel. On tiendra compte, d'une part, des anciennetés relatives pour les déplacements d'emploi, et, d'autre part, des qualités de profession.

Temps d'arrêt pour le petit déjeuner -

Le personnel disposera de 1/2 heure par jour pour le petit déjeuner, étant entendu que cette 1/2 heure n'est pas comprise dans les 6h.40 qui représentent un travail effectif.

Recrutement des conducteurs de bennes motorisées -

Le Concessionnaire est d'accord pour essayer de recruter les conducteurs de bennes motorisées, parmi son personnel titulaire, à condition toutefois que les postulants, titulaires de leur "brevet poids lourds", satisfassent à un examen.

L'examen aurait lieu devant un jury composé de trois représentants; l'un de l'Administration Municipale, l'autre du personnel, le troisième de la Maison Collin.

Les épreuves porteront sur la conduite des véhicules (garanties professionnelles) et sur la tenue psychotechnique des candidats.

Les frais relatifs à cet examen, seront entièrement supportés par le Concessionnaire.

M. Dumoulin estime que cette proposition est sage et acceptable, un membre du personnel de l'entreprise siégeant au jury.



Le Concessionnaire fait remarquer que les nouveaux conducteurs éventuels de bennes motorisés, issus de son personnel, auraient la priorité de rang sur le nouveau chauffeur dernièrement embauché.

M. Dumoulin résume les accords intervenus :

- journée de 6h.40 de travail effectif
- dérogation de 1h. à n'envisager que jusqu'au 1er Octobre 1937
- aucun renvoi de personnel par suite de motorisation
- épreuves à faire subir au personnel titulaire, muni du brevet - poids lourds, avec décision de faire appel au personnel auxiliaire muni du même brevet, le cas échéant. Les ouvriers étrangers titulaires du brevet de conduite sont exclus du bénéfice ci-dessus.

La séance est levée à 17h.45.

L'ordre du jour de la prochaine Commission fixée au mercredi 2 Juin 1937 à 16 heures comprendra :

- l'examen dans le détail, du programme de la réorganisation du service,
- la réadaptation du personnel,
- la réadaptation des salaires.

L'Ingénieur du Service  
de la Voie Publique,  
signé : LEMOINE.

Vu :  
DEHOVE  
26/5/1937

M. l'adjoint Dehove  
26/5/1937  
P. COCHEZ.



Conseil d'Administration  
Réunion du 12 JUIL 1937  
M. PLANQUE

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du jeudi 1er Juillet 1937

Le jeudi 1er Juillet 1937, siégeait, à l'Hôtel de Ville, la Commission des Services Publics appelée à examiner la question de l'unification des classes sur les tramways de Lille.

La Commission était composée de :

M. l'Adjoint Dehove, délégué aux Services Publics;  
M. l'Adjoint Willems, délégué aux Finances;  
M. le Doyen Duez, conseiller juridique de la Ville;  
M. Lemoine, Ingénieur des Travaux.

Etaient excusés : M.M. Rousseau et Bertrand, adjoints;  
Martin, Lecomte, Leroy, Gisselaire,  
conseillers municipaux;  
COchez, Directeur des Travaux Municipaux

M. l'Adjoint Dehove présidait la Commission.

La séance est ouverte à 19 heures.

M. DEHOVE expose l'historique de la question de l'unification des classes et rappelle que M. Bouteau, administrateur de la C<sup>o</sup> des Tramways, était jadis hostile à cette réforme.

Les statistiques montrent une chute constante du nombre des voyageurs de 1ère classe.

La suppression de cette 1ère classe conduit à une incertitude quant au rendement nouveau du trafic voyageurs.

M. le Président donne lecture du contenu du 3ème avenant provisoire modifié qui sera soumis au Conseil Municipal.

L'unification des classes amènerait une répercussion sur le tarif actuellement pratiqué.

La Ville devrait de son côté, garantir la Compagnie contre la perte de recettes à provenir du déclassement des voyageurs de 1ère classe.

M. l'Adjoint Willems désire que le fait de passer à la classe unique n'apporte de répercussion, ni sur le prix des billets, ni sur le budget municipal.

La séance est levée à 20h1/4.

Transmis à M. l'Adjoint DEHOVE,  
le 7 Juillet 1937,  
signé: FAUVET.

VU :  
DEHOVE.

L'Ingénieur,  
signé: LEMOINE.



Conseil d'Administration  
Réunion du 10 SEPT 1937  
M. PLANQUE



Commission des Services Publics

Procès-verbal de la réunion du 25 Août 1937

MM. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 25 août 1937, à II heures, sous la présidence de M. Dehove, adjoint délégué auxdits services.

Etaient présents: MM. Bertrand et Dehove, adjoints au maire.

S'étaient fait excuser: M. Domsin, adjoint au maire, M. Leroy, conseiller municipal, M. Fauvet, adjoint au directeur des travaux.

Etaient en outre présents à cette réunion : MM. Cochez, directeur des travaux municipaux; Lemoine, ingénieur à la direction des travaux et Martin, commis.

Exploitations lilloises de gaz et d'électricité.

Construction de postes de transformation pour la distribution de l'énergie électrique : a) dans un local occupé en partie par le poste d'octroi à la Chapelle d'Ellecques; b) sur un terrain appartenant à la Ville sis à l'angle des rues Pierre Legrand et de Russie.

La Commission après avoir pris connaissance du rapport qui lui est présenté, donne un avis favorable à la construction de ces postes de transformation.

Statut du personnel supérieur.

La Commission après avoir pris connaissance du texte de ce statut, et constaté qu'il ne contient aucune clause susceptible d'avoir une répercussion quelconque sur les contrats de concession ou les tarifs de distribution, donne un avis favorable à son approbation.

Service des Eaux.

Demande d'installation d'une fontaine à l'usage des bateliers stationnant au Quai Géry Legrand.

La Commission après avoir pris connaissance du rapport qui lui est présenté, estime qu'en raison de l'importance de la dépense à engager et l'état de précarité de l'installation à réaliser, le quai Géry Legrand devant en effet subir des transformations lors de la mise en service du port public de l'avenue de Dunkerque, il n'y a pas lieu de donner, quant à présent, une suite favorable à la demande formulée.

...



Pompes funèbres.

Demande de relèvement des salaires du personnel.

La Commission, après avoir entendu l'exposé, fait par son Président, de l'état des pourparlers en cours, fait siennes les conclusions du rapport qui sera présenté à l'Administration Municipale.

Tramways.

Exploitation du réseau d'autobus.

La Commission prend acte de la communication qui lui est faite au sujet de la moyenne des recettes pour les mois de Mai et Juin 1937.

Unification des classes.

La Commission après avoir entendu l'information qui lui est donnée sur la situation des pourparlers engagés avec la Compagnie estime que la discussion doit être reprise sur la base de la réduction constatée du nombre des voyageurs de première classe et en vue de l'application du tarif des deuxièmes classes seulement sur les deux plateformes des voitures. Elle donne son approbation aux conclusions du rapport qui sera présenté à l'Administration Municipale.

Séance levée à 12 heures.

L. MARTIN.

Soumis à M. l'adjoint DEHOVE,  
25-8-37  
P. COCHEZ.

Vu :  
DEHOVE  
26-8-37

M. le Secrétaire Général  
27-8-37  
P. COCHEZ.





Administration  
Réunion du 4 OCT 1937  
M. PLANOUE

COMMISSION des SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du 22 Septembre 1937

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 22 Septembre 1937, sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Etaient présents: M.M. Dehove, Adjoint au Maire,  
Rousseau, "  
Willems, "  
Martin, Conseiller Municipal

S'étaient excusés: M.M. Domsin, Adjoint au Maire,  
Fauvet, adjoint au directeur des  
travaux.

Etaient en outre présents à cette réunion:

M.M. Duez, Conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des  
Travaux  
Martin, Commis.

Distribution de gaz et d'électricité.

Prix du kilowatt heure. A titre d'information lecture est donnée à la Commission du rapport que le service adresse à ce sujet à l'Administration Municipale. Aucune observation n'est formulée.

Construction d'un poste de transformation Quai de l'Ouest:  
La Commission prend connaissance du projet de la Compagnie concessionnaire, et donne un avis favorable à l'exécution.

Statut du Personnel Supérieur de la Compagnie Continentale du Gaz.

La Commission après avoir entendu les observations formulées par le service intéressé, et les explications de M. l'Adjoint Dehove, maintient l'avis favorable qu'elle avait donné au cours de sa réunion précédente, elle donne toutefois mission à M. l'Adjoint Dehove de communiquer les dites observations à la Compagnie concessionnaire.



Service des Eaux

Fourniture de désincrustant

La Commission approuve le marché qui lui est soumis.  
Dossier transmis à l'Administration Municipale.

Renouvellement de la Convention passée avec le Syndicat de dessèchement des Marais de la Haute-Deûle.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

Pose d'une Canalisation sous les voies ferrées, place Fernig.

La Commission donne un avis favorable à l'approbation de la Convention à passer avec la Compagnie des Chemins de fer du Nord.  
Dossier transmis à l'Administration Municipale.

Projet du nouveau règlement pour la distribution de l'eau.

La Commission après avoir pris connaissance des observations faites par la Commission départementale donne mandat au Service de préparer un projet de réponse et de soumettre à la dite Commission une suggestion faite par M. l'Adjoint Rousseau.

Dossier retourné au Service.

---

Tramways.

Report de l'arrêt de la place des Halles à l'angle de la rue Masséna. Ligne E.

La Commission donne un avis favorable au projet présenté.

---

Enlèvement des ordures ménagères.

Demande de relèvement de la subvention annuelle par l'Entreprise Concessionnaire.

La Commission donne mandat à M.M. les Adjoint Dehove et Willems de mettre la question au point. Elle examinera ensuite la demande du Concessionnaire.

Séance levée à 12 heures 15.

signé: MARTIN

Soumis à M. l'Adjoint DEHOVE,

23.9.1937  
signé: P. COCHEZ

Vu: signé: DEHOVE

M. le Secrétaire Général

27.9.1937  
signé: P. COCHEZ.





Procès-verbal de la réunion du 15 Octobre 1937



MM. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 15 Octobre 1937, à 10 heures 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Etaient présents : MM. Bertrand, Dehove, Willems, adjoints au maire.

S'étaient excusés : MM. Domsin, adjoint au maire;  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux;  
Duez, conseiller juridique de la Ville.

Etaient en outre présents à la réunion :

MM. Cochez, directeur des Travaux;  
Lemoine, ingénieur à la direction des Travaux;  
Melle Garemin, chef du Contentieux;  
M. Martin, commis.

Transports funèbres - Augmentation des salaires du personnel -  
Aménagement des tarifs.

Après avoir entendu l'exposé de la question par son président, la Commission donne un avis favorable au projet destiné à compenser les charges nouvelles pour le concessionnaire, résultant de l'augmentation des salaires du personnel, par un nouvel aménagement des tarifs.

Rapport envoyé à l'Administration Municipale.

Enlèvement des ordures ménagères. Demande de révision de la subvention par le concessionnaire.

Après examen de la question, la Commission donne un avis favorable au relèvement de la subvention, dans les conditions exposées dans le rapport qui sera soumis à l'Administration Municipale, ces conditions étant acceptées par l'entreprise concessionnaire.

Rapport envoyé à l'Administration Municipale.

Séance levée à 12 heures.

L. MARTIN.

Soumis à M. l'adjoint Dehove  
16-10-37  
P. COCHEZ.

Vu :  
20-10-37  
DEHOVE.

M. le Secrétaire Général  
21-10-37  
P. COCHEZ.



Conseil d'Administration  
Réunion du 8 NOV 1937

M. PLANQUE COMMISSION des SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la Réunion du 29 Octobre 1937

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 29 Octobre 1937 à 10 h 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Dehove.

Présents : M.M. Dehove et Willems, Adjoints au Maire.

Excusés : M.M. Domsin, Adjoint au Maire  
Fauvet, Adjoint au Directeur des Travaux.

Etai~~ent~~ent en outre présents à la réunion :

M.M. Duez, Conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des Travaux  
Martin, commis.



Tramways - Révision des salaires du personnel.

A titre d'information, M. l'Adjoint Dehove fait connaître à la Commission l'attitude prise par le personnel de la Compagnie des Tramways, en ce qui concerne la révision des salaires.

Enlèvement des ordures ménagères - Projet de nouvelle convention.

Des modifications ayant été demandées par l'Entreprise Collin, la Commission examine les textes proposés pour quelques articles et remet l'examen des autres articles à une prochaine réunion.

A la demande de quelques membres, la Commission décide qu'à l'avenir les réunions auront lieu à dix sept heures. La prochaine réunion est fixée au vendredi 5 Novembre 1937 à 17 heures.

Séance levée à 12 heures 15.

L. MARTIN.

Soumis à M. l'Adjoint DEHOVE  
30-10-37  
P. COCHEZ.

M. le Secrétaire Général  
4-II-37  
P. COCHEZ.

Vu, 2-II-37  
DEHOVE.





Administration  
du 22 NOV 1937  
M. PLANQUE



COMMISSION des SERVICES PUBLICS

Procès-verbal de la Réunion du 5 Novembre 1937

Messieurs les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille le vendredi 5 Novembre 1937 à 17 heures, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents : M.M. Bertrand et Dehove, adjoints au maire  
Martin, conseiller municipal

Excusés : M.M. Domsin, Rousseau et Willems, adjoints au maire  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux.

Etaient en outre présents à la réunion :

M.M. Duez, conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des Travaux  
Martin, commis.

Enlèvement des ordures ménagères - Projet de nouvelle convention -

La Commission termine l'examen des modifications proposées par l'Entreprise Collin.

Elle décide que ces modifications seront soumises à l'Administration Municipale dès qu'un accord définitif sera intervenu.

Séance levée à 19 heures.

Soumis à M. l'adjoint Dehove  
8.II.1937  
signé : P. COCHEZ

L. MARTIN

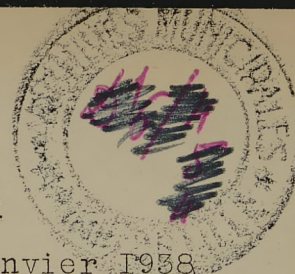
Vu :  
DEHOVE 10.II.1937

M. le Secrétaire Général  
12.II.1937  
P. COCHEZ.





COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du 19 Janvier 1938

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 19 Janvier 1938, sous la présidence de M. DEHOVE, adjoint délégué auxdits services.

Etaient présents : M.M. DEHOVE et DOMPSIN, adjoints au Maire; MARTIN, conseiller municipal.

Etaient excusés : M.M. MASSON, adjoint au Maire  
FAUVET, adjoint au Directeur des Travaux.

Etaient en outre présents à cette réunion :

M.M. DUEZ, conseiller juridique de la Ville  
COCHEZ, directeur des Travaux Municipaux  
COURTHEOUX, ingénieur du Service des Eaux,  
LEMOINE, ingénieur à la Direction des Travaux,  
MARTIN, commis.

1°- Service des Eaux.

Usine d'Emmerin. Marché relatif au retubage d'une chaudière.  
La Commission, après avoir entendu lecture d'un rapport du Service, donne un avis favorable à la passation d'un marché avec M. Paul AUSTRATE, chaudronnier à Lille.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

2°- Redevance pour consommation. Réclamation de M. Louis Leroy. Société Coopérative l'Union Confection.

Après avoir entendu le rapport du Service, la Commission estime qu'il n'y a pas lieu d'accorder une exonération.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

3°- Distribution du Gaz.

Demande de la Compagnie tendant à la révision du terme S de la formule d'évaluation du prix du gaz.

La Commission, après avoir entendu l'exposé de M. DEHOVE, ne retient que la majoration de 20 % relative à l'augmentation des salaires, et donne un avis favorable à une révision du terme S basée uniquement sur cette majoration.

...



Elle renvoie à une prochaine réunion l'examen du surplus de la demande visant l'article 33 du traité de concession.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

4°- Tramways.

Prolongement de la ligne L jusqu'à la gare de Lille.

La Commission décide qu'il sera demandé à la Compagnie des Tramways d'étudier cette question.

Dossier retourné au Service.

5°- Conflit entre la Compagnie et son Personnel.

A titre d'information, M. DEHOVE fait un exposé de la situation.

Après délibération et examen de certains postes du bilan de la Compagnie, la Commission estime que la Ville ne doit donner à la Compagnie aucune garantie financière.

En ce qui concerne l'approbation d'une augmentation de tarifs, les avis sont partagés.

Séance levée à II h.35

Le Secrétaire,

Signé : L. MARTIN

Soumis à M. l'Adjoint DEHOVE.  
(signé) P.COCHÉZ

Vu :  
Le 21 Janvier 1938.  
(signé): P.DEHOVE

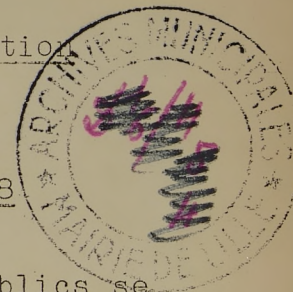
M. le Secrétaire Général  
Le 22 Janvier 1938  
(signé) P.COCHÉZ





Deuxième Direction

COMMISSION des SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du 26 Janvier 1938

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 26 Janvier 1938, à 10 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint DEHOVE.

Etaient présents : M.M. DEHOVE et WILLEMS, adjoints au Maire;  
LEROY et MARTIN, conseillers municipaux.

Excusés : M.M. MASSON et DOMPSIN, adjoints au Maire;  
FAUVET, adjoint au Directeur des Travaux.

Etaient en outre présents : M.M. DUEZ, conseiller juridique de la Ville,  
COCHEZ, directeur des Travaux Municipaux,  
LEMOINE, Ingénieur à la Direction des Travaux,  
MARTIN, commis.

SERVICE des EAUX

Pose d'une canalisation dans le prolongement de la rue d'Aras.

Après avoir entendu la lecture du rapport qui lui est soumis, la Commission donne un avis favorable à la pose de cette canalisation. Dossier remis à l'Administration Municipale.

TRAMWAYS

Conflit entre le personnel et la Compagnie. Réductions de services proposées par la Compagnie.

La Commission prend acte des informations qui lui sont données au sujet de la sentence arbitrale qui vient d'être rendue.

Abordant ensuite le projet de réductions de services, elle renvoie l'examen de celui-ci au vendredi 28 Janvier, et charge le service intéressé de réunir entre temps de nouveaux éléments d'information.

Séance levée à II heures 35.

Signé : L. MARTIN.

M. l'Adjoint DEHOVE

Le 28-I-38

Signé : P. COCHEZ.

Vu :

le 2-2-1938

Signé : P. DEHOVE

M. le Secrétaire Général

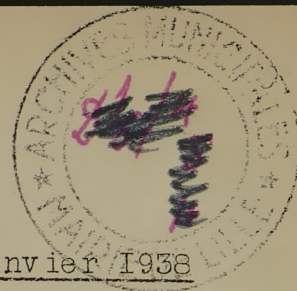
Le 4 - 2 - 1938

Signé : P. COCHEZ





Réunion du 14 Jan 1938  
M. PLANOUE  
COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du 28 Janvier 1938

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Vendredi 28 Janvier 1938, à 16 heures, sous la présidence de M. l'adjoint Dchove.

Présents : M.M. Dehove et Willems, adjoints au Maire,  
Leroy, Leconte et Martin, conseillers municipaux,

Excusés : M.M. Dompain, adjoint au Maire,  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux.

Etaient en outre présents:

M.M. Duez, conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des Travaux Municipaux  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des Travaux  
Martin, commis.

TRAMWAYS - Examen du projet de réduction de services.

Avant l'examen de ce projet, M. Dehove demande à la Commission de se prononcer sur le principe de l'acceptation des réductions envisagées par la Compagnie.

La Commission, après en avoir discuté, accepte, à la majorité, le principe de ces réductions, sous réserve toutefois qu'il sera demandé à la Compagnie de procéder à cette réduction de personnel par paliers, sans renvoi d'agents: 1° en arrêtant l'embauchage 2° en ne remplaçant pas les agents arrivés à l'âge de la retraite 3° en organisant le chômage partiel et par roulement des agents stagiaires.

Elle émet ensuite un avis favorable à l'application des nouveaux horaires, sous la réserve ci-dessus énoncée. Toutefois, elle demande que le service de la ligne N soit effectué entre le Jardin Vauban et la Douane de Fives afin de permettre aux usagers de cette ligne de bénéficier de la correspondance avec la ligne E pour se rendre dans le Vieux Lille.

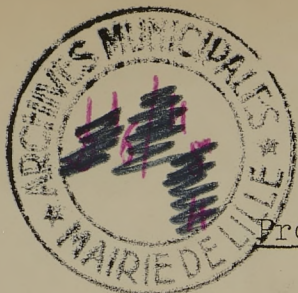
Séance levée à 15 heures 30.

L. MARTIN

Soumis à M. l'adjoint DEHOVE  
1/2/38  
signé: P. COCHEZ

M. le Secrétaire Général  
4/2/1938  
signé: P. COCHEZ.





Administration  
28 Mars 1938

M. PLANQUE

Deuxième Direction

COMMISSION des SERVICES PUBLICS

Procès-verbal de la réunion du 9 Mars 1938.

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Mercredi 9 Mars 1938, à 14 heures 30, sous la présidence de M. DEHOVE, adjoint délégué aux dits Services.

Présents : M.M. DEHOVE et WILLEMS, adjoints au maire;  
LECOMTE, conseiller municipal.



Excusés : M.M. BERTRAND et DOMPSIN, adjoints au maire;  
DUEZ, conseiller juridique de la Ville,  
FAUVET, adjoint au Directeur des Travaux.

Etaient en outre présents à cette réunion :

M.M. COCHEZ, Directeur des Travaux Municipaux;  
LEMOINE, Ingénieur à la Direction des Travaux;  
MARTIN, commis.

Taxiphones des P.T.T.- Conventions à passer avec l'Administration.

La Commission, après avoir pris connaissance du projet de convention à passer avec l'Administration des Postes, notamment en ce qui concerne l'éclairage des cabines, donne un avis favorable à la prise en charge de cet éclairage par la Ville.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Service des Eaux.-

Fourniture de tuyaux, raccords, robinets-vannes, et accessoires pour l'année 1939.

La Commission approuve la rédaction du cahier des charges établi en vue de cette fourniture.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Fourniture de charbons à l'Usine Elevatoire d'Emmerin pour l'année 1939.

La Commission approuve la rédaction du cahier des charges établi au sujet de cette fourniture.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Entretien général des canalisations d'eau potable et d'eau industrielle. Travaux d'embranchements sur la conduite publique.

La Commission donne son approbation à la rédaction du cahier des charges établi à ce sujet.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.



Réclamation de Mme Biver, 34 rue de Douai à Lille.

La Commission estime que le règlement doit être appliqué. Toutefois elle ne s'oppose pas à ce que des délais soient accordés à Mme Biver pour le règlement des consommations d'eau dont elle est responsable.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

Propreté Publique et Transports Municipaux.- Renouvellement du marché de gré à gré pour réparations et fournitures aux autos.

La Commission donne un avis favorable au renouvellement de ce marché.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

Taxe Municipale sur les consommations de gaz et d'électricité.

Après en avoir pris connaissance, la Commission approuve la rédaction des projets de convention et d'arrêté qui lui sont soumis.

Elle décide que le Service recueillera directement l'avis de l'Administration des Contributions Indirectes sur ces projets.

Entreprise Collin.

Fermeture de l'Usine du Chemin de Bargues. Rachat de cette usine par la Ville.

Après avoir entendu l'exposé de cette question, la Commission estime que la proposition faite par l'Entreprise concessionnaire est intéressante pour la Ville. Elle donne un avis favorable pour le rachat de l'usine au prix de 375.000 frs payable à raison de 100.000 frs par an pendant les trois premières années, le solde payable la quatrième année.

Un rapport sera adressé à l'Administration Municipale.

Propositions de M. LAZARD, Ingénieur-Conseil, au sujet de la révision des contrats de concession de gaz et d'électricité.

La Commission, après avoir pris connaissance du rapport qui lui est soumis, demande que le Service soit chargé de recueillir un complément d'information et de contrôler les chiffres donnés par M. Lazard.

Séance levée à 16 heures 15.

Signé : L. MARTIN.

Soumis à M. l'Adjoint DEHOVE.

Le 15 Mars 1938.

Signé : P. COCHEZ

Vu :

Le 21 Mars 1938.

Signé : P. DEHOVE

M. le Secrétaire Général.

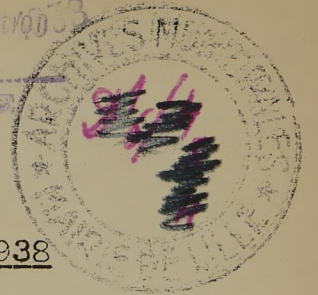
Le 22 Mars 1938.

Signé : P. COCHEZ.





25 AVRIL 1938  
M. PLANOUE



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Procès-verbal de la réunion du 23 Mars 1938

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis, le mercredi 23 Mars 1938, à 14 heures 30, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove.

Présents : M.M. Dehove, Domsin et Willems, adjoints au maire.

Excusés : M.M. Duez, Conseiller juridique de la Ville,  
Fauvet, adjoint au Directeur des Travaux

Etaient en outre présents à cette réunion :

M.M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux,  
Lemoine, Ingénieur à la Directeur des Travaux,  
Martin, Commis.

Service des Eaux :

Location d'une parcelle de terrain, sise à Douvrin, sur laquelle est installé un forage actuellement inutilisé.

La Commission, après avoir pris connaissance des propositions de M. Joseph Delecourt, donne un avis favorable à cette location.

Enlèvement des ordures ménagères:

Projet de conventions à passer avec l'Entreprise Collin

La Commission reprend l'examen du projet qui a été communiqué à l'Entreprise Collin. Elle prend acte de ce que ladite entreprise n'a formulé aucune remarque.

La Commission décide d'examiner, au cours d'une prochaine réunion, les modifications à apporter à l'article 26.

Séance levée à 15 heures 30.

L. MARTIN.

Soumis à M. l'adjoint Dehove  
26/3/38  
signé: P. COCHEZ.

VU  
31/3/38  
signé : P. DEHOVE.

M. le Secrétaire Général  
2/4/38

signé: P. COCHEZ.



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Procès verbal de la réunion du 20 Juillet 1938

Conseil d'Administration  
Réunion du 19 SEPT 1938  
M. PLANQUE



MM. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille le Mercredi 20 Juillet 1938 à 10 h.15 sous la présidence de M.l'Adjoint Dehove.

Présents: MM. Dehove et Willems, adjoints au Maire  
Leroy, Conseiller Municipal

Excusés : MM. Domsin, adjoint au Maire  
Ph. Martin, Conseiller Municipal

Etaient en outre présents à cette réunion:

MM. Duez, Conseiller juridique de la Ville  
Fauvet, Adjoint au Directeur des Travaux  
Courthéoux, Ingénieur au Service des Eaux  
Martin, Commis.



Service des Eaux

Usine à Emmerin. Stérilisation de l'eau. Réception définitive des travaux exécutés par M. Emile Degremont.

La Commission désigne pour l'examen et la vérification desdits travaux: MM. Leroy et Martin, Conseillers Municipaux.

Demande en réduction de redevance de M. Spriet pour l'immeuble situé 204 rue Solferino.

La Commission après avoir entendu le rapport qui lui est présenté à ce sujet, en adopte les conclusions et après avoir pris acte des remarques présentées par M.l'Adjoint Willems décide de le transmettre à l'Administration Municipale avec avis favorable.

Tramways.

Demande de prolongement de la ligne L. jusqu'à la Gare de Lille.

A la suite d'une demande, de la part d'usagers, la Cie des Tramways a été invitée à étudier le prolongement de la ligne L. jusqu'à la Gare.

La Compagnie faisant ressortir les inconvénients qui résulteraient de ce prolongement tant au point de vue de la circulation qu'au point de vue exploitation, la Commission se range à son avis, et propose que le problème de la ligne L. soit lié à celui de l'aménagement de la place de la République; une modification des voies de tramways D et L. devant être étudiée à cette occasion.

Rapport adressé à l'Administration Municipale

.....



Autobus: Réduction et Suppression de services.

La Commission après avoir pris connaissance des propositions de la Compagnie et des explications qui lui sont données par M. l'Adjoint Dehove, décide de donner un avis favorable au projet qui lui est soumis, sous réserves toutefois que la Compagnie confirmera les indications qu'elle a données quant à la garantie que les réductions du service d'autobus n'entraîneront pas de licenciement de personnel.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

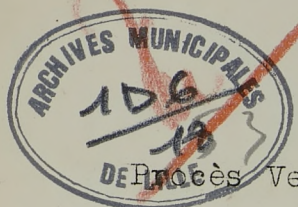
Séance levée à II heures 15.

Le Secrétaire  
L. MARTIN,

20/7/38

Vu:  
signé: DEHOVE,





COMMISSION des SERVICES PUBLICS



Procès Verbal de la Réunion du 23 Septembre 1938

Messieurs les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille le vendredi 23 Septembre 1938 à II heures sous la présidence de M.l'Adjoint Dehove.

Présent : M.Dehove, Adjoint au Maire  
Excusé : M.Martin,conseiller municipal

Etaient en outre présents à cette réunion:

MM.Duez, conseiller juridique de la Ville  
Cochez, Directeur des Travaux  
Lemoine, Ingénieur des Travaux.

Service des Eaux: Demandes de réductions sur les consommations d'eau exceptionnelles.

La Commission propose : a) de soumettre tous les cas à l'appréciation de l'Administration Municipale; b) de ne pas accorder de réduction supérieure à 30 % du prix de vente des eaux.

Carrières de Maupertus et de Grand Castel.

La Commission propose que les frais de timbre et d'enregistrement afférents au marché à passer avec les chemins de fer Normands pour l'enlèvement d'appareils d'embranchements soient pris en charge par la Ville de Lille.

Transformation et réparation de matériel de la Propreté Publique :

La Commission après avoir pris connaissance du rapport qui lui est présenté à ce sujet, en adopte les conclusions.

Propositions de M.Lazard, Ingénieur Conseil, au sujet de la révision des contrats de concession de gaz et d'électricité.

La Commission des Services Publics, lors de sa séance du 9 Mars 1938, après avoir pris connaissance du rapport qui lui était soumis désirait qu'un complément d'information soit recueilli au sujet des chiffres et références données par M.Lazard.

Après examen de ces informations, la Commission estimant que:

a) les renseignements pris près de MM.les Maires de Coutances, Meaux, Rambouillet, ne permettent pas de constater les avantages



espérés afférents aux révisions judicieuses des contrats de distribution d'Energie Electrique et de Gaz, révisions confiées à M.Lazard.

b) les éléments verbaux d'information obtenus d'autre part ne peuvent compléter les premiers renseignements obtenus.

c) les Services des Ponts et Chaussées, chargés du Contrôle des distributions électriques, ainsi que les Services Techniques Municipaux présentent une compétence telle qu'il n'est point nécessaire d'avoir recours à un ingénieur conseil même spécialisé en la matière, propose qu'il ne soit pas fait appel aux connaissances de M.Lazard.

Taxis de louage. - Demande d'installation de bornes téléphoniques d'appels. Demande de révision du tarif de location.

Postes téléphoniques:

La Commission estime qu'il paraît souhaitable que les frais d'installation des postes téléphoniques d'appels réservés aux taxis fussent supportés par la Ville, sous réserve de révision en hausse des droits de stationnement des taxis de façon à tenir compte des débours imposés à la Ville.

Ces installations pourraient être envisagées sous réserve d'acceptation par le Syndicat des Taxis des conditions suivantes :

a) Révision des lieux de stationnement réservés aux taxis et diminution de leur nombre.

Sur les 19 emplacements indiqués au Code des Arrêtés Municipaux 6 seulement étant utilisés. Cette mesure devra entraîner une diminution du nombre de taxis en circulation.

b) permutation circulaire imposée aux taxis automobiles de façon que tous les emplacements réservés au stationnement des voitures de louage soient occupés à tour de rôle.

c) gratuité du déplacement du lieu de stationnement au point d'appel (pour le territoire de Lille seulement).

Révision du tarif: La Commission propose : a) de supprimer la prise en charge; b) de fixer le minimum de perception de jour et de nuit à 6 F. c) de fixer le prix de l'heure d'arrêt ou de marche lente à 12 F. d) de fixer le tarif kilométrique comme suit :

Sur le territoire de Lille ou pour voiture abandonnée sur ce territoire

de jour: 2 F. le Km parcouru en charge (de 6 à 24 h.) A payer le montant indiqué au taximètre

de nuit: tarif double du tarif de jour. A payer le double du montant indiqué au taximètre.

Pour taxi abandonné en dehors du territoire de Lille.

de jour: (de 6 à 24 h.) 4 F. le km parcouru en charge. (Payer le double du montant indiqué au taximètre)

de nuit: (de 0 h. à 6 heures) 6 F. le km. parcouru en charge (Payer le triple du montant indiqué au taximètre).

LEMOINE,





Conseil d'Administration  
Réunion du 7 NOV 1938  
M. PLANOUR

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Procès-verbal de la réunion du 19 Octobre 1938

MM. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 19 Octobre 1938 à 17 heures, sous la présidence de M. Dehove, adjoint délégué auxdits services.

Présents : M.M. Dehove et Willems, Adjoint au Maire  
Janssens et Martin, Conseillers municipaux.

Excusés : M.M. Domsin, Adjoint au Maire  
Fauvet, Adjoint au Directeur des Travaux Municipaux.

Etaient en outre présents à cette réunion :

M.M. Courthéoux, Ingénieur du Service des Eaux  
Lemoine, Ingénieur à la Direction des Travaux  
Martin, Commis.

Service des Eaux.- Installation de nouvelles bouches d'incendie au cours de l'année 1939.

Après avoir pris connaissance du rapport qui lui est présenté à ce sujet, la Commission en adopte les conclusions.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

Demande en réduction de redevance de M. Walbron, 16 rue de Turenne à Lille.

La Commission donne un avis favorable pour une réduction de 30%.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

Remplacement de la camionnette.

La Commission fait siennes les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

Distribution du gaz. Location des compteurs, relèvement des tarifs.

La Commission, après avoir entendu les explications qui lui sont données par M. Dehove, adopte les conclusions du rapport qui lui est soumis.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

Distribution de l'énergie électrique. Taxe municipale de 8 %.

La Commission prend acte des informations qui lui sont données.



Vente de courant pour usages domestiques. Tarifs mixtes.

La Commission prend acte des informations qui lui sont données relatives aux modifications qui seront apportées dans l'application du tarif mixte.

Véhicules municipaux. Contrôle de la distribution d'essence.

La Commission donne un avis favorable au projet qui lui est soumis à ce sujet. Le service fera des appels d'offres aux maisons spécialisées.

Propreté Publique.

Fournitures diverses pour le service.- En vue de l'adjudication qui doit avoir lieu prochainement, la Commission désigne comme membres du bureau MM. Janssens et Ph. Martin.

Achat de matériel automobile.- Après avoir entendu l'exposé de M. Dehove, sur l'état du matériel automobile du service de la Propreté Publique et des Transports Municipaux, la Commission donne un avis favorable à l'acquisition d'un camion à benne basculante de 5 tonnes de charge utile, d'un chassis de camionnette de 2 tonnes de charge utile et d'une arroseuse balayeuse.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

Enlèvement des ordures ménagères.

Demande d'augmentation de subvention par l'Entreprise Collin.- La Commission, après avoir pris connaissance de la demande du concessionnaire, propose d'allouer à celui-ci une somme de 36.000 Frs pour supplément de salaires payés au cours de la période écoulée du 27 Octobre 1937 au 31 Décembre 1937.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

Taximètres.

Modification des tarifs.- La Commission prend acte des informations qui lui sont données.

Séance levée à 18 h 40.

L. MARTIN.

Transmis à M. l'adjoint Dehove  
24-10-38  
FAUVET.

Vu,  
DEHOVE.





13 12 1938  
M. PLANOUR  
COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du 2 Décembre 1938

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 2 Décembre 1938, à 17 heures, sous la présidence de Monsieur DEHOVE, adjoint délégué auxdits services.

Présents : M.M. Dehove et Willems, adjoints au maire,  
Ph. Martin, conseiller municipal.

Excusés : M.M. Domsin, adjoint au Maire,  
Duez, conseiller juridique de la Ville

Etaient en outre présents:

M.M. Courthéoux, ingénieur du Service des Eaux,  
Lemoine, ingénieur à la Direction des Travaux,  
Martin, commis.

Service des eaux - Marché à passer pour la fourniture de désin-  
crustant - La Commission donne un avis favorable à la passa-  
tion de ce marché avec la Société Casimir Bez et ses fils.  
Dossier transmis à l'Administration Municipale.

Tramways - Aménagement du terminus de la ligne E au P.N. du Faubourg  
de Douai. La Commission après avoir pris connaissance de la  
pétition des " Amis de Ronchin" décide qu'une évaluation des  
dépenses, qu'occasionnerait le déplacement des voies, sera de-  
mandée à la Compagnie des Tramways.

Modification de l'itinéraire des navettes de la ligne E -  
Après avoir examiné la demande des " Amis de Ronchin" tendant  
à faire passer les navettes de la ligne E, par la rue d'Inker-  
mann, les places de la République et de Béthune, les rues de  
l'Hôpital Militaire et du Palais Rihour, afin de donner une  
relation directe entre le centre de la ville et Ronchin, la  
Commission estime que le projet soumis ne peut être retenu, en  
raison de certaines difficultés déjà rencontrées dans le trafic  
de la ligne L, difficultés qui seraient aggravées.  
Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Modification du Service de la ligne d'autobus n° 3 desservant  
l'Hôpital Albert Calmette. Après étude des modifications propo-  
sées par la Compagnie des Tramways, la Commission donne un a-  
vis favorable à la mise en marche du service proposé entre la  
gare de Lille et l'Hôpital Albert Calmette.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.



Modifications au tracé des lignes L et D. Conjointement à l'aménagement futur de la place de la République, et aux travaux entrepris rue du Molinel, une modification des voies de tramways, implantées place Richebé et place de Béthune, a été étudiée dans le but d'améliorer la circulation générale.

La Compagnie des Tramways a fourni deux projets dont l'un prévoit l'institution d'un sens de circulation giratoire complet pour les voitures des deux lignes.

La Commission donne un avis favorable à l'adoption de ce dernier projet.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Compagnie Continentale du Gaz - Statut du Personnel Supérieur -  
La Commission renvoie l'examen de cette question à une prochaine réunion.

Enlèvement des ordures ménagères- Relèvement de la subvention pour l'année 1938- La Commission après examen de la demande du concessionnaire, décide de proposer à l'Administration Municipale d'accorder à celui-ci, une somme de 250.000 frs.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Réduction des effectifs en surnombre, par suite de la motorisation du service - A la majorité, la Commission donne un avis favorable au licenciement de 16 ouvriers en excédent depuis le début de 1938.

Dossier adressé à l'Administration.

Organisation de la collecte tri-hebdomadaire.- Après avoir constaté l'économie qui serait réalisée par suite de l'application du Service de collecte tri-hebdomadaire, la Commission donne un avis favorable à cette réalisation.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Séance levée à 19 heures.

Le Secrétaire

L. MARTIN.

Vu

P. DEHOVE

7/12/38



Personnel de l'Entreprise Concessionnaire de l'enlèvement  
des ordures ménagères

Commission de Discipline

Procès-verbal de la réunion du 1er Février 1939



MM. les Membres de la Commission de discipline se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 1er février 1939, à 17 heures, sous la présidence de M. Dehove, Adjoint délégué aux Services Publics.

Etaient présents: MM. Dehove, adjoint au maire,  
Collin, représentant l'Entreprise concessionnaire  
Dathis, " "  
Sulmon, délégué du personnel  
Knockaert " "  
Courthéoux, ingénieur chef des Services publics  
Martin, commis, secrétaire de la Commission

En ouvrant la séance, M. Dehove expose que cette réunion de la Commission de discipline étant la première depuis sa création, il est nécessaire de fixer la procédure à suivre pour le fonctionnement de cet organisme.

Il est ainsi décidé que :

- a) La Commission sera réunie à la demande de l'Entreprise Collin.
- b) Les convocations destinées aux membres de la Commission, établies par le Secrétaire, seront remises aux intéressés par l'intermédiaire de l'Entreprise Collin.
- c) Les convocations adressées aux membres du personnel traduits devant la Commission de discipline, également établies par le secrétaire, leur seront remises, par les soins de l'Entreprise Collin, cinq jours au moins avant la date de la réunion de cette Commission.
- d) Les membres du personnel appelés devant la Commission de discipline, pourront se faire accompagner par un défenseur de leur choix. Ils devront en ce cas faire connaître le nom et l'adresse de leur défenseur avant la réunion de la Commission.
- e) Les décisions de la Commission de discipline seront notifiées aux intéressés par les soins de l'Entreprise Collin.

...



f) La Commission sera valablement constituée et pourra délibérer lorsque trois de ses membres seront présents.

Sur une intervention de M. Knockaert, il est en outre précisé que les différends entre la Direction de l'Entreprise et le Personnel, continueront à être tranchés par l'Autorité concédante.

M. Dehove donne alors lecture du rapport présenté par l'Entreprise Collin, et rédigé dans les termes suivants :

"La Direction de l'Entreprise Collin a demandé la réunion de la Commission de discipline, en vue d'appliquer l'article 27 de la convention collective (absences prolongées ou multipliées) aux ouvriers ci-après :

Lefebvre Victor - Laurent Alphonse - Van Hècke Désiré -  
et Doutrelong Clément.

Au moment où l'Entreprise est amenée, par la normalisation de ses effectifs, à se séparer d'une partie de son personnel, il a semblé tout à fait naturel que ces ouvriers, qui sont dans l'incapacité physique d'assurer normalement leur service, soient les premiers éliminés.

En conséquence, elle demande à la Commission de vouloir bien admettre le licenciement des unités spécifiées ci-dessus, à qui pourrait être fait application ultérieurement du droit de préférence au réembauchage, après fourniture d'un certificat médical spécifiant l'aptitude à l'emploi envisagé".

Après lecture de l'article 27 de la Convention Collective par M. Dathis, M. Dehove commente les dispositions de cet article.

M. Sulmon demande si les ouvriers menacés de licenciement pour inaptitudes physiques ne peuvent être affectés à un service moins pénible.

M. Dehove fait remarquer qu'il est difficile d'envisager l'application d'une telle mesure étant donné la nécessité qu'il y a de normaliser les effectifs.

M. Knockaert parle ensuite des ouvriers dont l'absence se prolongerait à la suite d'accidents de travail ou autres.

M. Dathis fait observer qu'un tel cas ne pourrait être assimilé à celui d'un ouvrier fréquemment malade.

Après discussion, la Commission décide, sur la proposition de M. Dehove, que tout ouvrier accidenté du travail, ou victime d'un accident d'une autre nature, pourra reprendre son service aussitôt qu'il s'en jugera capable, mais qu'il devra fournir un certificat médical attestant qu'il est en mesure de le faire.

...



Elle décide en outre que si pendant un délai de treize semaines suivant la reprise du travail, un ouvrier accidenté doit s'absenter pendant plus de trente jours pour cause de santé, il sera fait application de l'article 27 de la Convention collective si cet état de santé est provoqué par les suites de l'accident.

La Commission décide également que tous les cas de maladie seront toujours considérés comme des cas d'espèce, et qu'il appartiendra à l'Entreprise Collin de juger s'il y a lieu de les faire examiner par la Commission.

Il est ensuite procédé à l'examen des cas présentés par le rapport ci-dessus.

#### Doutrelong Clément

M. Dehove demande aux délégués ouvriers s'ils voient quelque inconvénient au licenciement de l'intéressé.

M. Knockaert expose que Doutrelong, en traitement à l'Hôpital A. Calmette, ne sera certainement plus capable de reprendre son service, et que partant il n'y a pas lieu de prononcer le licenciement, l'élimination de l'intéressé étant un fait presque acquis.

M. Dehove propose néanmoins que Doutrelong soit d'ores et déjà considéré comme n'appartenant plus au personnel mais qu'en cas de guérison la priorité de réembauchage lui soit accordée.

M. Knockaert demande alors, que cette décision ne soit pas portée à la connaissance de Doutrelong en raison de l'état de santé de celui-ci.

La Commission décide que Doutrelong est, dès à présent, considéré comme ne faisant plus partie du personnel, mais que si la guérison intervenait, il serait réintégré immédiatement à la condition toutefois qu'il soit reconnu apte à reprendre son service par un médecin désigné par l'autorité préfectorale.

#### Laurent Alphonse

L'intéressé est appelé devant la Commission.

M. Dehove l'invite à relater les conditions dans lesquelles il a été blessé au cours de son travail. Laurent donne les explications désirées, et indique que souffrant d'une hernie son cas n'a pas été admis comme accident de travail par les docteurs désignés pour l'expertise. Il affirme sa volonté de travailler.

La Commission délibère sur son cas et après intervention de M. Sulmon, décide qu'il sera demandé à l'intéressé d'indiquer la date à laquelle il compte reprendre son service.



Elle décide en outre que si Laurent ne reprenait pas le travail à la date par lui fixée, ou que s'il ne pouvait assurer son service d'une manière continue, il serait immédiatement soumis à un examen médical susceptible de déterminer ses aptitudes.

Cette décision est communiquée à l'intéressé qui déclare compter reprendre le travail le lundi 6 février.

La Commission prend acte de cette déclaration.

Van Hècke Désiré

MM. Collin et Dathis demandent le licenciement immédiat de cet ouvrier.

M. Dehove propose qu'il lui soit également demandé s'il compte reprendre le travail prochainement.

Van Hècke se présente accompagné de M. Regnault avocat et de M. Desintobin, membre du personnel de l'Entreprise.

L'intéressé indique qu'il a voulu reprendre son service le 25 janvier, mais que l'Entreprise l'a invité à attendre la décision de la Commission.

M. Régnauld, présentant la défense de Van Hècke, indique que celui-ci fait partie du personnel depuis 13 ans, et qu'il a toujours assuré son service, cependant très dur, sans qu'un reproche puisse lui être adressé, qu'il ne peut être tenu pour responsable de la maladie qui l'a obligé à cesser momentanément son travail. Il ajoute que l'intéressé qui ne demande qu'à reprendre son service a droit à des égards, et propose que Van Hècke soit soumis à l'examen d'un expert médical qui dira si l'intéressé est apte à reprendre ses fonctions.

M. Desintobin plaidant pour son collègue, indique que celui-ci a toujours été un bon ouvrier et qu'il le croit encore capable de travailler.

La Commission délibère, et sur la proposition de M. Dehove, décide de prendre acte de la volonté de Van Hècke de reprendre le travail le 6 février, toutefois elle juge utile de soumettre celui-ci à un examen médical s'il ne reprenait pas son service à la date qu'il a lui-même fixée.

Cette décision est communiquée à l'intéressé.

Lefebvre Victor

M. Dehove propose que l'intéressé soit également invité à fixer la date à laquelle il compte reprendre son service.



Lefebvre donne quelques explications sur la maladie qui l'a obligé à cesser le travail et indique qu'il compte le reprendre **dès** le 6 février.

La Commission décide alors qu'au cas où le travail ne serait pas repris par l'intéressé à la date fixée, ou si celui-ci devait s'absenter à nouveau trop fréquemment, il serait soumis à un examen médical susceptible de déterminer ses aptitudes physiques.

Au cours de sa séance, la Commission, sur intervention de M. Knockaert, avait en outre décidé que les examens médicaux auxquels seraient soumis les intéressés seraient passés devant un médecin désigné par l'Autorité Préfectorale, aux frais de l'Entreprise Collin.

Séance levée à 18 heures 45

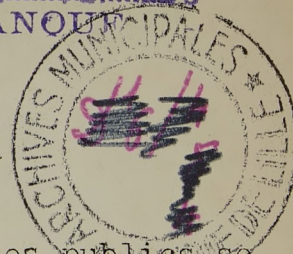
Le Secrétaire,

L. MARTIN.



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Procès-verbal de la réunion du 2 Février 1939



M.M. les Membres de la Commission des Services publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Jeudi 2 Février 1939, à 17 heures, sous la présidence de M. Dehove, Adjoint délégué auxdits services.

Présents: M.M. Dehove, Adjoint au Maire,  
Martin, Conseiller Municipal

Excusés: M.M. Domsin, Adjoint au Maire  
Willems, d°

Etaient également présents à cette réunion

M.M. Lefebvre, Chef des Services Administratifs de  
la 2ème Direction,  
Courthéoux, Ingénieur-Chef des Services Publics  
Martin, Commis, Secrétaire de la Commission.

M. Dehove, ouvrant la séance, adresse à M. Philippe Martin, Conseiller Municipal, récemment promu au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, les bien vives félicitations de la Commission, qui est heureuse, dit-il, que cette distinction méritée vienne récompenser les services rendus par M. Martin.

Celui-ci remercie la Commission, et lui exprime son désir de collaborer, comme par le passé, à tous ses travaux, et l'assure de son entier dévouement.

M. Dehove rappelle ensuite que la Commission se réunit pour la première fois depuis la réorganisation du Service des Travaux.

Soulignant les qualités et le conscience professionnelle de M.M. Lefebvre, Chef des Services Administratifs de la 2ème Direction, et Courthéoux, Ingénieur Chef des Services Publics, il dit sa conviction que les Services des Travaux fonctionneront en liaison étroite et pourtant avec souplesse, et que les affaires traitées par ces services le seront avec toute la célérité désirable.

Service des Eaux

Foire Commerciale - Ouverture d'un robinet de décharge et  
bris d'un robinet d'arrêt.

La Commission estimant que cet accident est imputable au personnel de la Foire Commerciale, décide qu'un rapport sera adressé à l'Administration Municipale pour suite à donner.



Demande en réduction de redevance pour consommation d'eau par M. François.

Tenant compte que la consommation anormale est dûe en partie à la négligence de M. François, la Commission estime que la réduction de 30 % accordée habituellement doit être réduite à 10 %.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Achat d'une camionnette automobile.

La Commission après examen des propositions faites par différents fournisseurs, estime que les prix indiqués par M.M. Cabour frères, agents des Automobiles Citroën, sont les plus avantageux, et qu'en conséquence un marché pourrait être passé avec eux.

Compagnie Continentale du Gaz.--

Régime de Prévoyance du Personnel Supérieur.

La Commission donne un avis favorable à l'annexion au cahier des charges de la Concession, du Règlement sur le Régime de prévoyance du personnel supérieur, sous réserve toutefois que l'application de ce règlement ne pourra pas être interprété par le personnel de la Compagnie, en général, de façon à ajouter d'une manière directe ou incidente, à une aggravation du prix du mètre cube de gaz.

Eclairage des Cabines téléphoniques. - Taxiphones.

La Commission donne un avis favorable au projet de convention à passer avec la Compagnie concessionnaire.

Elle estime toutefois pour sa part que l'éclairage des taxiphones doit être continu au cours de la nuit et fonctionner suivant l'horaire de l'éclairage des voies publiques.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Révision de la tarification de l'énergie électrique. Propositions de M. Lazard, Ingénieur Conseil.

La Commission estime qu'un supplément d'informations doit être recueilli auprès de la Ville d'Armentières, qui aurait obtenu, à la suite de l'intervention de M. Lazard certains avantages de la Compagnie Continentale du Gaz.

La proposition de M. Lazard sera ensuite soumise à un nouvel examen.

Nouvelle tarification de l'énergie électrique pour usages domestiques.--

La Commission estime qu'il y a lieu d'attendre, pour discuter



que le Service départemental du Contrôle des Distributions d'énergie électrique ait fourni les renseignements qui lui ont été demandés.

Taxe Municipale sur les consommations de gaz et d'électricité.

Modification de l'arrêté du 19 Avril 1938.

La Commission donne un avis favorable à la modification proposée, visant les industriels et les forains producteurs de l'énergie électrique consommée dans leurs établissements.

Perception de la taxe. Renouvellement de la Convention passée avec la Compagnie Concessionnaire.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est soumis.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

Propreté Publique et Transports Municipaux.

Consommation de carburant au cours de l'année 1938

La consommation prend acte des informations qui lui sont données à ce sujet.

Renouvellement du marché pour l'entretien des véhicules automobiles.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est soumis. Dossier transmis à l'Administration Municipale.

Tramways E.L.R.T.

Demande de réduction des droits de stationnement

La Commission tenant compte de l'avis émis le 27 Avril 1938, par M. le Doyen Duez, Conseiller Juridique de la Ville, estime qu'il n'y a pas lieu de donner satisfaction à cette demande. Les droits de stationnement seront maintenus à 15.000 frs.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.

Compagnie des Tramways de Lille

Modification de Service. Ligne d'autobus n° 3 de la Gare à l'Hôpital A. Calmette.

La Commission donne un avis favorable au projet soumis par la Compagnie, le 31 Janvier 1939, et tendant à l'organisation d'un service spécial, fonctionnant les jours de visite aux malades.

Rapport adressé à l'Administration Municipale.



Pompes funèbres -

Modification des tarifs. Propositions du concessionnaire .

La Commission donne un avis favorable à la modification de tarifs proposée.

Elle estime toutefois que le tarif de la 5ème classe doit être fixé à 35 frs.

Un rapport sera transmis à l'Administration Municipale.

Séance levée à 19 heures

Le Secrétaire :

L. MARTIN

Vu :

DEHOVE

8.2.1939

M. le Secrétaire Général  
10.2.1939  
signé : LEFEBVRE



Conseil d'Administration

nion du 20 Mars 1939

M. DEHOVE

Deuxième Direction

Services Publics



COMMISSION des SERVICES PUBLICS

Procès-verbal de la réunion du 10 Mars 1939

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le vendredi 10 Mars 1939, à 17 heures 30, sous la présidence de M. l'Adjoint DEHOVE.

Présents : M.M. DEHOVE, Adjoint au Maire,  
WILLEMS, d°  
LEROY, Conseiller Municipal,

Excusé : M. DOLPSIN, Adjoint au Maire.

Etaient en outre présents à cette réunion :

M.M. DUEZ, Conseiller Juridique de la Ville,  
LEFEBVRE, Chef des Services Administratifs  
de la 2ème Direction,  
COURTHELOUX, Ingénieur Chef des Services  
Publics,  
MARTIN, Commis, secrétaire.

SERVICE des EAUX

Fourniture de charbon à l'usine élévatoire d'Emmerin.

La Commission après avoir pris connaissance du rapport qui lui est présenté à ce sujet, en adopte les conclusions.

Marché pour la fourniture de fontes sur modèles.

La Commission fait siennes les conclusions du rapport qui lui est présenté au sujet de ces fournitures.

Fourniture de tuyaux, raccords, robinets-vannes et accessoires de canalisations.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté au sujet de cette fourniture.

Dossiers transmis à l'Administration Municipale.

Séance levée à 17 heures 50.

Le Secrétaire,

L. MARTIN





M. PLANOUR

Commission des Services Publics  
Procès-verbal de la réunion du 14 Avril 1939

M. M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à l'Hôtel de Ville le vendredi 14 Avril 1939, à 17 heures, sous la présidence de M. Dehove, adjoint délégué auxdits services.

Présents: M. M. Dehove Adjoint au Maire,  
Willems " "  
Excusé : M. Domsin " "

Etaient en outre présents à cette réunion :

M. M. le doyen DUEZ, Conseiller juridique de la Ville,  
Courthéoux Ingénieur chef des Services Publics  
Lefebvre Chef des Services Administratifs de la  
Deuxième Direction  
Martin, Commis, Secrétaire de la Commission.

Projet d'installation d'un poste unique pour la distribution du carburant aux véhicules municipaux.

La Commission après avoir entendu son président qui donne toutes indications utiles sur le but de cet installation, les offres reçues et la dépense à engager, estime que la proposition de la Société Aster, pour un appareil à débit continu manoeuvré à la main est la plus intéressante.

Elle décide de proposer à l'Administration Municipale de retenir cette offre s'élevant à 13.800 frs.

Carrière de Maupertus. - Proposition de M. J. Depoux, entrepreneur à Valognes (Manche) pour le rachat d'un appareil gravillonneur

La Commission décide de remettre l'examen de cette proposition jusqu'au moment où les renseignements sur la valeur du matériel, demandés à M. Lacolley, auront été obtenus.

Gardiennage des Carrières. -

En application du décret du 29 Octobre 1936 visant le cumul d'une pension de retraite et d'un traitement d'activité, M. Lacolley doit cesser ses fonctions de gardien des carrières.

La Commission approuve les suggestions contenues dans un rapport qui sera adressé à ce sujet à l'Administration Municipale.

Taxis - Attribution des plaques de contrôle. -

La Commission prend acte de la communication qui lui est faite à ce sujet.

Le procès-verbal de la Commission d'attribution sera communiqué à l'Administration Municipale.

Demande d'augmentation de tarif. - Par lettre du 29 Mars 1939 le Syndicat des Chauffeurs de taxis, exprime le désir de voir porter de 5 à 8 frs le prix minimum de la course.

Après en avoir délibéré la Commission estime que cette demande est inopportune.

Séance levée à 17 heures 45.

Le Secrétaire  
L. Martin.

VU: 28/4/39  
DEHOVE





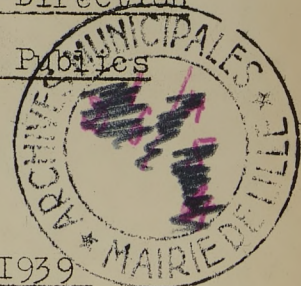
Conseil d'Administration  
Réunion du 26 JUIN 1939  
M. PLANOUR

Deuxième Direction

Services Publics



COMMISSION des SERVICES PUBLICS



Procès-Verbal de la Réunion du 9 JUIN 1939

Messieurs les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 9 Juin 1939 à 17 heures 30, sous la présidence de M. l'adjoint Dehove, adjoint délégué auxdits Services.

Etaient présents : M.M. Dehove, adjoint au maire  
Willems, " " "  
Leroy, conseiller municipal  
Courthéoux, Ingénieur Chef des  
Services Publics,  
Lefebvre, Chef des Services Adminis-  
tratifs de la Deuxième  
Direction.  
Martin, Commis, Secrétaire de la  
Commission.

Excusé : M. Domsin, adjoint au maire.

Compagnie Continentale du Gaz -

Tarif spécial pour l'éclairage des vitrines pendant la durée de l'Exposition du Progrès Social.

La Commission prend acte des informations qui lui sont données à ce sujet.

Révision du prix du M<sup>3</sup> de gaz -

Après avoir pris connaissance de la lettre de la Compagnie Concessionnaire, en date du 5 Juin 1939 et avoir délibéré sur cette question, la Commission propose :

A - qu'il soit fait droit à la demande de la Compagnie Continentale du Gaz en ce qui concerne la fixation du prix du m<sup>3</sup> de gaz à Ifr.14, compte tenu des valeurs nouvelles des termes " S " et " C " et aussi des dispositions du décret loi du 21 Avril instituant la taxe d'armement.

B - que soit repoussée la demande visant la majoration de ce prix de Of.01, pour compenser le rappel d'augmentation de salaire qu'a du subir la Compagnie conformément à l'accord intervenu devant la Commission Supérieure de Conciliation.



C - que soit admise la demande concernant l'application, en vertu des dispositions de l'article 36 du cahier des charges, de la taxe d'armement, instituée par le décret du 21 Avril, aux consommations facturées en juin.

Pour celles-ci le prix du m<sup>3</sup> serait porté de Ifr.09 à Ifr.10.

---

Entreprise Concessionnaire de l'enlèvement des ordures ménagères-

Différend entre la Ville et l'Entreprise Collin au sujet de l'incidence des charges d'assurances sociales et des allocations familiales, sur la fixation de la subvention annuelle.

La Commission prend acte des informations qui lui sont données sur l'évolution de ce différend.

Elle propose que des pourparlers soient engagés avec l'Entreprise Collin en vue d'un règlement amiable.

Séance levée à 18 heures 50.

Le Secrétaire :

L. MARTIN.